



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1er Semestre 2021 / 2022 – au 30 septembre 2021

TABLE DES MATIERES

1 >	ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
2 >	RAPPORT D'ACTIVITE	4
2.1	Les faits marquants du 1er semestre 2021/22	4
2.1.1	Activité opérationnelle.....	4
2.1.2	Autres éléments	5
2.1.3	Résultats par secteurs d'activité opérationnels.....	10
2.2	Données boursières	11
2.2.1	Capital.....	11
2.2.2	Franchissements de seuil	11
2.2.3	Evènements post clôture	11
2.3	Risques et opportunités sur le second semestre	13
3 >	COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2021	14
3.1	Etats financiers semestriels consolidés condensés	14
3.1.1	Etat de situation financière.....	14
3.1.2	Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global	15
3.1.3	Variation des capitaux propres consolidés	16
3.1.4	Tableau des flux de trésorerie consolidé	17
3.2	Notes annexes aux états financiers semestriels consolidés condensés.....	18
3.2.1	Informations relatives à l'entreprise	18
3.2.2	Base de préparation.....	18
3.2.3	Périmètre de consolidation	21
3.2.4	Informations sectorielles	22
3.2.5	Notes complémentaires	25
3.2.6	Autres informations.....	39
4 >	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	44

1 > ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessous présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Lesquin, le 1er décembre 2021,

Le directeur général
Fabrice Lemesre

2 > RAPPORT D'ACTIVITE

2.1 LES FAITS MARQUANTS DU 1ER SEMESTRE 2021/22

2.1.1.1 Activité opérationnelle

Au 1er semestre 2021 / 2022, le chiffre d'affaires semestriel consolidé atteint 124,2 M€, en baisse de 8.5 % par rapport au chiffre d'affaires publié au 1er semestre 2020 / 2021.

en milliers d'euros	Cumul 6 mois au 30 sept. 2021			
	Gaming	Mobile	Audio	Groupe
Total Chiffre d'Affaires	71 128	40 862	12 190	124 180
Bigben - Audio/Telco	114	40 272	10 783	51 168
Nacon - Gaming	71 014	591	1 407	73 012

part relative par secteur	Cumul 6 mois au 30 sept. 2021			
	Gaming	Mobile	Audio	Groupe
Total Chiffre d'Affaires	57%	33%	10%	100%
Bigben - Audio/Telco	0%	99%	88%	41%
Nacon - Gaming	100%	1%	12%	59%

en milliers d'euros	Cumul 6 mois au 30 sept. 2020			
	Gaming	Mobile	Audio	Groupe
Total Chiffre d'Affaires	84 601	41 128	10 025	135 754
Bigben - Audio/Telco	215	40 359	8 575	49 149
Nacon - Gaming	84 386	769	1 450	86 605

part relative par secteur	Cumul 6 mois au 30 sept. 2020			
	Gaming	Mobile	Audio	Groupe
Total Chiffre d'Affaires	62%	30%	7%	100%
Bigben - Audio/Telco	0%	98%	86%	36%
Nacon - Gaming	100%	2%	14%	64%

La baisse de chiffre d'affaires du Groupe Bigben Interactive au 1er semestre 2021 / 22 est essentiellement liée au secteur Nacon Gaming qui ressort en baisse de 15,7% par rapport au 1er semestre 2020/21 en raison d'une part d'un effet de base défavorable (1^{er} semestre 2020/21 marqué par de fortes ventes d'accessoires et de jeux durant une période de confinement) et d'autre part de la situation du marché américain fortement impacté par les perturbations de la chaîne logistique Asie/USA. Quant au secteur de l'Audio/Telco, il enregistre au 1er semestre 2021/22 un chiffre d'affaires en hausse de 4,1% par rapport au 1er semestre 2020/21 qui avait été fortement impacté par les fermetures de magasins lié au 1er confinement européen.

Comptes consolidés IFRS, en millions d'euros	Cumul 6 mois au 30 septembre		Variation	
	2021	2020	m€	%
Chiffre d'affaires	124,2	135,8	-11,6	-8,5%
<i>dont</i> Gaming	71,1	84,6		-15,9%
Mobile	40,9	41,1		-0,6%
Audio	12,2	10,0		+21,6%
Achats consommés	(72,8)	(78,4)		-7,2%
Marge brute	51,4	57,3	-5,9	-10,3%
Autres charges opérationnelles courantes	(26,8)	(23,9)	-2,9	+12,2%
EBITDA	24,6	33,4	-8,8	-26,4%
Amortissements des immobilisations	(14,7)	(16,4)	1,8	-10,8%
Résultat opérationnel courant	9,9	16,9	-7,0	-41,5%
Autres produits et charges opérationnelles non courantes	(5,8)	(2,3)	-3,5	+154,9%
Résultat opérationnel	4,1	14,7	-10,5	-71,8%
Résultat financier	4,8	(1,2)	6,0	-500,2%
Résultat avant impôt	9,0	13,5	-4,5	-33,3%
Impôt	(2,0)	(3,7)	1,7	-45,6%
Résultat net	6,9	9,7	-2,8	-28,6%

Le résultat opérationnel courant est passé de 16 932 k€ au premier semestre 2020 / 21 à 9 897 k€ du fait d'un chiffre d'affaires Gaming en forte baisse. L'EBITDA s'élève ainsi à 24,6 M€, soit une baisse de 26,4 % par rapport au 1er semestre 2020/21. Le taux d'EBITDA ressort à 19,8% du chiffre d'affaires (contre 24,6% au 1er semestre 2020/21). Cette évolution est essentiellement liée à des charges externes qui reviennent à un niveau « plus normatif » suite à une année 2020/21 qui avait été marquée par des économies notables pendant les périodes de confinement et à une hausse contenue des charges de personnel afin notamment d'étoffer le département Edition.

Le résultat financier intègre au 1er semestre 2021 / 22 un produit financier net de 5,8 M€ lié à l'emprunt obligataire (produit lié à la variation de juste valeur de sa composante dérivée pour 6,3 M€ compensée partiellement par la charge d'intérêt du semestre pour 0,5M€), le coût d'endettement de la dette bancaire levée, ainsi qu'un résultat de change €/€ de (0,1) m€ (contre (0,7) m€ au 1er semestre 2020 / 21) incluant l'évolution de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Le résultat avant impôt est passé de 13 463 k€ au 30 septembre 2020 à 8 974 k€ au 30 septembre 2021.

Le résultat net de Bigben Interactive, après impôt, atteint 6 939 k€, contre 9 724 k€ à fin septembre 2020. En lien avec les 75,44% de détention de Bigben Interactive SA dans NACON SA, la part du Groupe hors minoritaires représente 6 050 K€ contre 7 537 K€ au 30 septembre 2020.

2.1.2 Autres éléments

♦ Actionariat

➔ **Nantissement des actions NACON sous-jacentes aux obligations Bigben échangeables en actions NACON**

Dans le cadre d'une émission d'obligations échangeables en actions ordinaires existantes de NACON SA à échéance 2026 (les « **Obligations** »), la Société s'était engagée à ce que les porteurs d'Obligations bénéficient d'un nantissement de compte-titres sur lequel seraient inscrites des actions existantes de NACON SA (les « **Actions Nanties** ») représentant à tout moment 200% du nombre d'actions sous-jacentes aux Obligations.

Le 9 avril 2021, la Société a conclu une convention de nantissement de compte-titres avec BNP Paribas Securities Services (en qualité d'agent payeur et d'agent centralisateur), la masse des porteurs d'Obligations représentée par Aether Financial Services et Aether Financial Services en qualité de représentant de la masse des obligataires.

Au 9 avril 2021, la Société a transféré 18.187.500 actions de NACON SA (les « **Actions** ») sur le compte nanti représentant 200% du nombre d'actions sous-jacentes aux Obligations à cette date.

Conformément aux modalités modifiées (les « **Modalités** »), la Société s'est engagée à conserver sur le compte-titres nanti, jusqu'à entier remboursement de l'ensemble des Obligations, un nombre d'Actions au moins égal à 200% du nombre d'actions sous-jacentes aux Obligations (le « **Taux de Couverture** »), étant précisé qu'en cas d'exercice par la Société de son option de remise pour partie d'Actions et/ou d'un montant en numéraire (*Share Cash Combination Election* ou *Cash Election*, le cas échéant tels que définis dans les Modalités), le nombre d'Actions, le cas échéant, en excès du Taux de Couverture compte-tenu du nombre d'Obligations en circulation, sera restitué à la Société sur instruction de l'agent centralisateur principal dans les 5 jours ouvrés après la fin de mois civil, dans une proportion fixée par l'agent de calcul.

Le nombre d'Actions Nanties fera l'objet d'ajustement réguliers jusqu'à échéance des Obligations en fonction notamment du nombre d'Obligations existantes, de l'exercice par les porteurs de leur droit à échange (et d'exercice par la Société de son droit à remettre des Actions et/ou du numéraire) ou d'ajustements du prix d'échange conformément aux Modalités des Obligations.

Il est également rappelé que le non-respect par la Société du ratio de couverture de 200% évoqué ci-dessus ou la nullité du nantissement consenti constituerait un cas de défaut conformément aux, et dans les conditions des Modalités.

➔ **Programmes de rachat d'actions Bigben / Annulation des actions auto-détenues**

1er Programme de rachat d'actions Bigben - clôturé – actions annulées

L'autorisation d'achat par la Société de ses propres actions avait été mise en œuvre par le Conseil d'administration suite à la réunion du 1er mars 2021. Un programme de rachat avait ainsi débuté à compter du 2 mars 2021.

L'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020 avait fixé la part maximale du capital susceptible d'être détenue par la Société à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de réalisation des achats, soit un nombre théorique d'environ 1.996.965 actions avec un montant maximal d'achats ne pouvant excéder un total de 10 millions d'euros.

Dans la limite d'un prix maximum d'achat fixé par l'assemblée générale à 28 euros par action, le Conseil avait décidé que le prix d'achat unitaire des actions ne pourrait excéder, à tout instant, 2,90 fois le cours des actions Nacon (code ISIN FR0013482791).

Objectif

Les objectifs du programme de rachat mis en œuvre par le Conseil d'administration en date du 1^{er} mars 2021 étaient de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions en vue principalement de :

- procéder à leur annulation ultérieure par réduction du capital de la Société, conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020 (vingt-cinquième résolution),
- animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre, notamment, d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Modalités

Les modalités de mise en œuvre de cet objectif étaient les suivantes :

- réalisation du programme par un prestataire de services d'investissement pour la réalisation des achats
- mise en œuvre à compter du 2 mars 2021 et pour une durée initiale expirant au plus tard le 30 juillet 2021, et
- poursuite du contrat de liquidité.

Un 1^{er} mandat d'acquisition de titres avait ainsi été confié à CIC Market Solutions

Durée

La durée du programme avait été fixée à 18 mois à compter de l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020, soit jusqu'au 29 janvier 2022.

Entre le 2 mars 2021 et le 17 juin 2021, 513 870 titres Bigben ont été rachetés par CIC Market Solutions pour le compte de Bigben Interactive SA pour un montant global de 10 M € (dont 250 319 titres pour un montant global de 4 983 954 € sur l'exercice 2020/21).

Le Conseil d'administration de Bigben Interactive, réuni le 1^{er} juillet 2021, a, sur autorisation de l'assemblée générale mixte en date du 30 juillet 2020 aux termes de sa 25^{ème} résolution, décidé de réduire le capital social de la Société, par voie d'annulation de ces 513.870 actions auto-détenues représentant, à cette date, environ 2,57 % du capital social de Bigben Interactive.

2^{ème} Programme de rachat d'actions Bigben – en cours

L'autorisation d'achat par la Société de ses propres actions a été mise en œuvre par le Conseil d'administration suite à la réunion du 8 septembre 2021. Un programme de rachat a ainsi débuté à compter du 9 septembre 2021.

L'assemblée générale mixte du 30 juillet 2021 a fixé la part maximale du capital susceptible d'être détenue par la Société à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de réalisation des achats, soit un nombre théorique d'environ 1.945.578 actions avec un montant maximal d'achats ne pouvant excéder un total de 40 millions d'euros.

Dans la limite d'un prix maximum d'achat fixé par l'assemblée générale, le Conseil a décidé que le prix d'achat unitaire des actions ne pourra excéder, à tout instant, 3,0 fois le cours des actions Nacon (code ISIN FR0013482791).

Objectif

Les objectifs du programme de rachat mis en œuvre par le Conseil d'administration en date du 8 septembre 2021 restent identiques à ceux du 1^{er} programme de rachat et seraient de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions en vue principalement de :

- procéder à leur annulation ultérieure par réduction du capital de la Société, conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2021 (vingt-neuvième résolution),
- animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre, notamment, d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Modalités

Les modalités de mise en œuvre de cet objectif sont les suivantes :

- réalisation du programme par un prestataire de services d'investissement pour la réalisation des achats
- mise en œuvre à compter du 9 septembre 2021 et pour une durée initiale expirant au plus tard le 31 décembre 2021, et
- poursuite du contrat de liquidité.

Un 2^{ème} mandat d'acquisition de titres a ainsi été confié à CIC Market Solutions.

Durée

La durée du programme a été fixée à 18 mois à compter de l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2021, soit jusqu'au 29 décembre 2023.

Entre le 9 septembre 2021 et le 30 septembre 2021, 5 473 titres Bigben ont été rachetés par CIC Market Solutions pour le compte de Bigben Interactive SA pour un montant global de 83 425 €.

Les mouvements opérés sur le marché dégagent au 30 septembre 2021 un disponible de trésorerie de 12 417 K€.

➔ Augmentation de capital suite à l'acquisition définitive d'Actions Gratuites 2020

120.275 Actions Gratuites Bigben avaient été attribuées par le Conseil d'administration du 7 septembre 2020 aux 220 membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités Audio/Telco du Groupe. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue et à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant.

La condition de performance a été atteinte par l'ensemble des entités du Groupe dans leur intégralité ou partiellement et compte tenu des départs intervenus avant la date d'acquisition, 251 155 actions ont finalement été attribuées, à 189 bénéficiaires.

Il a été en conséquence procédé le 8 septembre 2021 à l'émission de 113.675 actions nouvelles Bigben par incorporation de réserves. La charge IFRS 2 consolidée résiduelle comptabilisée sur l'exercice 2021/2022 pour ce plan s'élève à 0,7 M€ avec pour contrepartie les réserves.

1.068.983 Actions Gratuites Nacon avaient été attribuées par le Conseil d'administration de Nacon du 7 septembre 2020 aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe Nacon. L'acquisition définitive au bout d'un an était liée à une condition de présence continue et à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant.

La condition de performance a été atteinte par l'ensemble des entités du Groupe et compte tenu des départs intervenus avant la date d'acquisition, 1.045.283 actions ont finalement été attribuées, à 455 bénéficiaires.

Il a été en conséquence procédé le 8 septembre 2021 à l'émission de 1.045.283 actions nouvelles Nacon par incorporation de réserves. La charge IFRS 2 consolidée résiduelle comptabilisée sur l'exercice 2021/2022 pour ce plan s'élève à 2,5 M€ avec pour contrepartie les réserves.

La charge consolidée IFRS 2 comptabilisée au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022 du Groupe Bigben pour ces deux plans s'élève ainsi à 3,2 M€ avec pour contrepartie les réserves (dont 2,5 M€ au niveau du Groupe Nacon).

➔ Attribution d'Actions Gratuites 2021

Le Conseil d'administration de Bigben Interactive SA du 8 septembre 2021 a attribué 36.180 Actions Gratuites Bigben essentiellement aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités Audio/Telco du Groupe soit 207 bénéficiaires. L'acquisition définitive au bout d'un an est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant. Sur la base de la quantité d'Actions Gratuites définitivement acquises, il sera procédé à l'émission d'actions nouvelles par incorporation de réserves, une réserve spéciale indisponible égale au montant total nominal des 36.180 actions attribuées, soit 72.360 Euros, a donc été constituée lors de l'attribution.

La charge IFRS 2 comptabilisée au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022 par Bigben pour ce plan s'élève à 0,03 M€ avec pour contrepartie les réserves.

Le Conseil d'administration de Nacon a, lors de ses séances du 31 mai 2021 et 8 septembre 2021, attribué 949.402 Actions Gratuites aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe soit 693 bénéficiaires dont 565 bénéficiaires en France. Liée à une condition de présence continue et à une condition de performance elle-même liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant, l'acquisition sera définitive :

- au bout d'un an pour 512.003 actions,
- au bout de trois ans pour 437.399 actions.



Sur la base de la quantité d'Actions Gratuites Nacon définitivement acquises, il sera procédé à l'émission d'actions nouvelles Nacon par incorporation de réserves, une réserve spéciale indisponible égale au montant total nominal des 949.402 actions attribuées, soit 949.402 €uros, a donc été constituée lors de l'attribution.

La charge IFRS 2 comptabilisée au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022 par Nacon s'élève à 340 k€ avec pour contrepartie les réserves.

La charge consolidée IFRS 2 comptabilisée au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2021/2022 du Groupe Bigben pour ces deux plans s'élève ainsi à 0,37 M€ avec pour contrepartie les réserves (dont 340 k€ au niveau du Groupe Nacon).

- ◆ Evolution de périmètre :

➤ Acquisition par Nacon de l'intégralité du capital de Passtech Games

Nacon SA a acquis le 1^{er} avril 2021 100 % du capital et des droits de vote du studio de développement lyonnais Passtech SAS spécialisé dans la création de jeux d'action rogue-like.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajoutent deux compléments de prix qui pourront être versés dans les 3 ans suivant l'acquisition selon des critères qualitatifs et de revenus générés par deux projets de jeu vidéo.

Passtech Games SAS est consolidé dans les comptes du Groupe à compter de la date d'acquisition.

➤ Acquisition par Nacon de l'intégralité du capital de Big Ant Holding Pty Ltd

Nacon a acquis le 3 mai 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Big Ant Pty Ltd basée à Melbourne (Australie) et particulièrement connu pour ses franchises sportives en rugby, tennis et cricket sans oublier l'Australian Football League (AFL).

Le prix de transaction est un montant de 18 M€. Huit compléments de prix calculés, selon le cas, sur la base de critères de revenus nets du Groupe Big Ant, de revenus générés par le Back Catalogue et le jeu de Cricket jusqu'à 2024 et sur des critères qualitatifs générés par les jeux de tennis et de rugby développés par Big Ant pourraient en outre être versés et ce, pour chaque complément de prix, à hauteur de 50 % en numéraire et à hauteur de 50 % en actions Nacon et dans la limite d'un montant global cumulé de 14 M€. Le 1^{er} complément de prix a été versé le 29 septembre 2021 selon les modalités prévues.

Big Ant Holding Pty Ltd est consolidé dans les comptes du Groupe à compter de la date d'acquisition.

➤ Acquisition par Nacon de l'intégralité du capital de Crea-ture Studios Inc

Nacon a acquis le 30 juillet 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement montréalais Crea-ture Studios Inc spécialisé dans le développement de jeux de skateboarding.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajoutent deux compléments de prix qui pourront être versés en septembre 2023 et 2024 selon des critères qualitatifs et de revenus générés par le projet de jeu vidéo développé actuellement par le studio. De même pourra être versé un troisième complément de prix calculé sur la base de critères qualitatifs d'un projet de jeu vidéo non encore en phase de développement.

Crea-ture Studios Inc est consolidé dans les comptes du Groupe à compter de la date d'acquisition.

➤ Augmentation de capital de Nacon SA suite à l'acquisition de Big Ant Holding Pty Ltd

Un 1^{er} complément de prix correspondant au résultat net réalisé le 31 mars 2021 par Big Ant Studios Pty Ltd a été versé aux cédants le 29 septembre 2021, conformément au protocole d'acquisition. 50 % de ce Complément de Prix a été réinvesti en actions Nacon SA au travers d'une augmentation de capital de 1 662K€.

Il a été ainsi procédé le 29 septembre 2021 à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 337.208 actions dont la valeur de 4,930 € correspond à la moyenne des cours de clôture de l'action Nacon sur le marché d'Euronext Paris lors des 20 dernières séances de bourse précédant l'opération. Le capital social de Nacon SA a été en conséquence porté de 85.954.202 € à 86.291.410 €

- ♦ Autres événements :

➔ Poursuite de la crise sanitaire du Covid-19 (Coronavirus)

Le Groupe Bigben a de nouveau été impacté par cette crise sanitaire mondiale lors du 1^{er} semestre 2021/22 :

- Perturbation de ses chaînes logistiques, notamment Asie/USA, depuis le début d'exercice
- Fermeture des magasins lors du 3^{ème} confinement imposé au printemps 2021 par les principaux pays européens puis baisse de fréquentation liée aux contraintes sanitaires lors de l'été 2021 (application du « passe sanitaire »)
- Mesure de protection des salariés et tiers

Le Groupe a mené un plan de déconfinement strict dès la sortie des divers confinements afin de préserver la santé de ses collaborateurs et des tiers à leur retour dans les locaux de l'entreprise et de permettre une reprise progressive de l'activité dans le respect des règles de prévention sanitaire.

C'est le chiffre d'affaires qui a été le plus lourdement affecté par les conséquences exceptionnelles de la crise du Covid-19 mais de manière contrastée entre ces deux secteurs d'activité :

Nacon – Gaming

- La perturbation des chaînes logistiques liées à la crise sanitaire mondiale a eu un impact sur les ventes du 1^{er} semestre 2021/22, notamment sur les ventes faites aux US (retards de livraison et engorgement des ports) ;
- Afin de palier au risque de pénurie de composants, Nacon a anticipé ses commandes afin d'éviter les ruptures de stock et de sécuriser le chiffre d'affaires accessoires de fin d'année. Cela s'est traduit par une hausse des stocks à fin septembre 2021.
- L'activité a ainsi vu son chiffre d'affaires baisser de 15,7% à 73,0 M€.

Bigben - Audio/Telco

- Une contraction de la consommation de produits Audio/Telco a été visible jusqu'à la fin de l'été 2021
- Toujours dans un contexte de lenteur du déploiement de la 5G, les ventes des nouveaux canaux de distribution récemment référencés, les nouvelles gammes d'accessoires Mobile *Justgreen®*, le succès des ventes d'équipement de charge (bénéficiant du fait que les récents smartphones premium soient livrés sans chargeur) ont néanmoins permis de dynamiser la distribution des produits physiques et ainsi de faire progresser le chiffre d'affaires Audio Telco au 1^{er} semestre 2021/22 à 51,2 M€, soit +4,1% par rapport au 1^{er} semestre 2020/21.

Le chiffre d'affaires global de Bigben s'est ainsi réduit de 8,5% et la rentabilité globale du Groupe est également en baisse du fait de la baisse d'activité de Nacon Gaming.

Aucune tension de trésorerie n'a été rencontrée :

- le pôle Gaming disposait de liquidités importantes pour son développement du fait de la récente introduction en bourse de Nacon en mars 2020 qui lui avait permis de lever 103 M€ (après déduction des frais d'introduction)
- tandis que les entités Audio/Telco bénéficiaient du placement de 87,3 millions d'euros d'obligations senior conditionnellement garanties échangeables en actions de la société NACON réalisé en février 2021 (84,6 M€ levés après déduction des frais d'émission de 2,7 M€).

➔ Evolution de l'endettement

La société Bigben interactive SA avait obtenu au cours de l'exercice 2020/21 deux Prêts garantis par l'Etat français (PGE) de 2,5M€ chacun auprès de deux établissements bancaires. Ces prêts étaient remboursables sous un an avec possibilité pour la société de demander le rééchelonnement des sommes dues sur une période de cinq ans. À la suite de l'émission d'obligations échangeables qui avait permis à la société Bigben interactive SA de lever le 19 février 2021 87,3 M€, un de ces deux PGEs avait été remboursé par anticipation en mars 2021 ; l'autre PGE d'un montant de 2,5 M€ a été remboursé en juin 2021.

Les deux autres prêts de type PGE contractés pour 10,0 M€ en 2020 par sa filiale Bigben Connected SAS avaient, quant à eux, déjà été remboursés au 31 mars 2021.

La société Bigben interactive SA a également remboursé conformément à ses plans d'amortissements ses échéances de crédit baux.

2.1.3 Résultats par secteurs d'activité opérationnels

Bigben Interactive, acteur majeur de la convergence numérique, propose une large gamme de produits et d'accessoires répondant aux besoins de ses grands marchés.

Le Groupe Bigben Interactive considère qu'il opère ses activités au sein de deux secteurs d'activité opérationnels qui ont chacun des caractéristiques économiques spécifiques et représente un marché distinct.

Les deux secteurs d'activité du Groupe Bigben Interactive retenus sont le secteur « Bigben - Audio / Telco » et le secteur « Nacon - Gaming ».

- ♦ **Le secteur « Nacon - Gaming »** regroupe le développement, l'édition et la distribution de jeux vidéo ainsi que la conception et distribution d'accessoires pour consoles de jeu vidéo et PC ; les jeux vidéo et les accessoires s'adressent au même marché et ont les mêmes caractéristiques économiques ; il représente le périmètre actuel du Groupe Nacon
- ♦ **Le secteur « Bigben – Audio / Telco »** regroupe la conception et la distribution d'accessoires pour smartphones et tablettes (activité Mobile) et la conception et distribution de produits Audio (casque, enceinte...) sous marque *Bigben*, *Lumin'Us*, *AromaSound* ou *Thomson* (activité Audio) ; il représente le périmètre du Groupe Bigben hors Groupe Nacon.

L'information présentée ci-après est celle qui est depuis utilisée par le principal décideur opérationnel du groupe Bigben pour ses besoins du reporting interne permettant une analyse pertinente de l'activité et des risques. Le principal décideur opérationnel du Groupe Bigben au sens d'IFRS 8 est un binôme qui réunit le Directeur Général et le Directeur Général Délégué du Groupe Bigben.

(en k€)	Total GROUPE sept-21	Nacon - Gaming sept-21	Bigben - Audio/Telco sept-21	Total GROUPE sept-20	Nacon - Gaming sept-20	Bigben - Audio/Telco sept-20
Chiffre d'affaires	124 180	73 012	51 168	135 754	86 605	49 149
Achats consommés	(72 774)	(34 971)	(37 803)	(78 449)	(41 302)	(37 147)
Marge brute	51 406	38 041	13 365	57 305	45 303	12 002
Taux de marge brute en % du Chiffre d'affaires	41,4%	52,1%	26,1%	42,2%	52,3%	24,4%
Autres produits opérationnels	588	515	72	438	257	181
Autres achats et charges externes	(13 691)	(9 664)	(4 027)	(11 415)	(8 332)	(3 082)
Impôts et Taxes	(603)	(325)	(278)	(523)	(125)	(398)
Charges de Personnel	(12 206)	(6 726)	(5 480)	(11 963)	(6 367)	(5 596)
Autres charges opérationnelles	(931)	(435)	(496)	(492)	(333)	(160)
Résultats sur cessions d'actifs non courants	(2)	(6)	3	22	19	3
EBITDA	24 561	21 401	3 161	33 372	30 422	2 950
Taux d'EBITDA en % du Chiffre d'affaires	19,8%	29,3%	6,2%	24,6%	35,1%	6,0%
Amortissements des immobilisations	(14 664)	(12 952)	(1 712)	(16 440)	(14 693)	(1 747)
Résultat opérationnel courant	9 897	8 449	1 448	16 932	15 729	1 203
Taux de ROC en % du Chiffre d'affaires	8,0%	11,6%	2,8%	12,5%	18,2%	2,4%
Plans d'actions gratuites et stock-options	(5 262)	(3 970)	(1 293)	(2 260)	(1 822)	(438)
Autres éléments opérationnels non récurrents	(500)		(500)	0	0	0
Résultat opérationnel	4 135	4 479	(344)	14 672	13 907	765
Produits financiers	7 836	1 502	6 334	916	468	448
Charges financières	(2 996)	(1 462)	(1 535)	(2 125)	(1 253)	(872)
Résultat financier	4 840	40	4 800	(1 209)	(785)	(424)
Résultat avant impôt	8 974	4 519	4 455	13 463	13 122	341
Impôts sur les bénéfices	(2 035)	(741)	(1 294)	(3 739)	(3 570)	(169)
Résultat net de la période	6 939	3 778	3 161	9 724	9 551	172
Taux de Résultat net en % du Chiffre d'affaires	5,6%	5,2%	6,2%	7,2%	11,0%	0,4%

2.2 DONNEES BOURSIERES

2.2.1 Capital

Le capital de Bigben Interactive SA est composé au 30 septembre 2021 de 19.569.463 actions représentant 22.369.168 droits de vote bruts.

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment B. Elles se négocient à l'unité sous le code valeur ISIN : FR0000074072-BIG. Les titres ne font pas l'objet de cotation sur une autre place.

Sur la base d'un cours de clôture de 16,10 Euros au 30 septembre 2021, la capitalisation boursière au 30 septembre 2021 s'élève à 315,07 millions d'Euros.

2.2.2 Franchissements de seuil

Le franchissement de seuil suivant est intervenu dans la période de référence du 01 avril au 30 septembre 2021 consécutivement à la réduction de capital qui s'ensuivit l'annulation le 1^{er} juillet 2021 des actions rachetées dans le cadre du 1^{er} plan de rachat d'actions :

Le concert formé entre M. Vincent Bolloré, la société anonyme Nord-Sumatra Investissements et M. Sébastien Bolloré a franchi en hausse, le 1^{er} juillet 2021, le seuil de 20% du capital de la Société pour détenir 3 991 173 actions BIGBEN INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 20,51% du capital et 18,00% des droits de vote de la Société. Ce franchissement de seuil résulte d'une réduction de capital de la société suite à l'annulation d'actions autodétenues. (avis AMF 221C1691).

L'actionnariat de la Société au 30 septembre 2021 se répartit comme suit :

Nom	% détention du capital	% détention droits de vote *
Groupe BOLLORE	20,4%	17,8%
AF Invest + Alain FALC	13,3%	22,9%
Public	66,2%	59,3%
Contrat de liquidité	0,1%	0,0%
TOTAL	100,00%	100,00%

* Droits de vote bruts

2.3 EVENEMENTS POST CLOTURE

➤ Poursuite de la crise sanitaire du Covid-19 (Coronavirus)

Le Groupe entend poursuivre la politique mise en place pour se prémunir des effets de la crise sanitaire.

Le carnet de commandes du Groupe permet d'envisager un écoulement des stocks satisfaisant dans les mois à venir.

Les créances clients du 30 septembre 2021 sont collectées conformément aux délais de règlement prévus.

Le Groupe n'anticipe pas de difficultés de trésorerie : le pôle Gaming dispose toujours de liquidités importantes pour son développement du fait de sa récente introduction en bourse de Nacon qui lui avait permis de lever 103 M€ (après déduction des frais d'introduction) en mars 2020 tandis que les entités Audio/Telco financeront leur propre besoin en fonds de roulement sur l'exercice 2021/22 grâce aux 84,6 M€ levés (après déduction des frais d'émission de 2,7 M€) le 19 février 2021 lors de l'émission d'obligations échangeables en actions Nacon.

Ainsi, le groupe est en mesure de poursuivre et développer ses activités au cours du 2^{ème} semestre de l'exercice 2021/22.

➔ Acquisition de l'intégralité du capital de Metronic

Bigben Interactive SA a acquis le 15 octobre 2021 auprès du Groupe HF Company, pour 12 M€ payés en en numéraire, l'intégralité du capital et des droits de vote de la société METRONIC SAS. Deux compléments de prix plafonnés pourront être versés en numéraire en 2023 et 2024 dans la limite d'un montant global cumulé de 4,0 M € selon des critères de performance opérationnelle.

Créé en 1987, METRONIC, acteur reconnu dans son secteur, conçoit et distribue des produits innovants permettant la diffusion et la réception de l'image dans l'habitat (accessoires TV et audio, amplificateurs, décodeurs, connectique, casques, enceintes, etc.) ainsi que des accessoires de téléphonie et des produits audio. Les produits de la marque METRONIC sont distribués via des canaux diversifiés, notamment auprès des plus grandes enseignes nationales de chaque pays.

Implanté en France à Tours, en Espagne et en Italie, METRONIC compte environ 90 collaborateurs et avait réalisé avec ses filiales un chiffre d'affaires de 24 M€ et un EBITDA de 1,9 M€ au u cours de leur dernier exercice, clos le 31 décembre 2020.

Cette opération offre ainsi au nouveau Pôle AudioVidéo/Telco du Groupe Bigben un nouveau vecteur de croissance et présente de nombreuses synergies, notamment :

- Complémentarité des gammes et des réseaux de distribution
- Références dans des canaux encore peu exploités par Bigben : marchés BtoB, grandes surfaces de bricolage...
- Accélération du développement international en particulier sur l'Italie et l'Espagne grâce aux filiales dédiées
- Ventes e-commerce

METRONIC SAS et ses deux filiales seront consolidées au 2^{ème} semestre dans les comptes du Groupe. Au vu de l'aspect peu significatif pour le Groupe de l'acquisition de METRONIC, aucune information financière pro forma détaillée ne sera requise.

➔ Convention de trésorerie entre Bigben Interactive SA et Metronic SAS

En date du 22 octobre 2021, une convention de trésorerie a été mise en place entre Bigben Interactive SA et Metronic SAS ; cette convention prévoit la possibilité d'effectuer des opérations de trésorerie entre elles conformément à la possibilité qui leur en est donnée conformément aux dispositions de l'article L.511-7, I-3 du code monétaire et financier. Chacune des deux sociétés peut consentir des avances à l'autre moyennant l'application de taux d'intérêts conformes aux pratiques de marché observées

➔ Acquisition de l'intégralité du capital de Lunar Great Wall Studios S.r.l. (RaceWard)

Une participation minoritaire de 43,15% avait été prise en juillet 2019 par Bigben dans le capital du studio milanais Lunar Raceward Srl spécialisé dans le développement de jeux de course de motos, suivie par la levée en octobre 2020 d'une option d'achat d'une participation complémentaire de 10,0 %. Nacon a acquis le 29 octobre 2021 le solde de la participation des associés minoritaires de Lunar portant ainsi sa participation à 100%.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajoutent deux compléments de prix qui pourront être versés dans les 3 ans suivant l'acquisition selon des critères qualitatifs et de revenus générés par un projet de jeu vidéo non-encore développé par Lunar.

➔ Acquisition de l'intégralité du capital de Ishtar Games SAS

Nacon a acquis le 25 novembre 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Ishtar Games réputé pour ses créations de jeux d'action rogue-like.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajouteront deux compléments de prix qui pourront être versés selon des critères qualitatifs et de revenus générés par deux projets de jeu vidéo.

2.4 RISQUES ET OPPORTUNITES SUR LE SECOND SEMESTRE

Facteurs de croissance au 2nd semestre 2021/22

NACON GAMING

Afin d'optimiser ses revenus futurs, Nacon a décidé de reporter la sortie des jeux *Vampire : The Masquerade®– Swansong*, *Blood Bowl 3®*, *Train Life* et *Hotel Life* sur l'exercice 2022/23. Ce temps de développement supplémentaire permettra d'améliorer leur qualité et donc leur performance commerciale. Nacon n'anticipe donc plus l'amélioration escomptée de son activité au 2nd semestre 2021/22.

Le second semestre bénéficiera des sorties de *Cricket 2022* (1,5 milliard d'adeptes dans le monde) de *Roguebook* pour consoles (*PlayStation™* et *Xbox®*). Il sera par ailleurs marqué par le lancement de la manette *Revolution X Pro controller* pour *Xbox®*.

BIGBEN AUDIO/TELCO

S'agissant de Bigben AudioVidéo/Telco, l'activité sera dynamisée :

- Par les ventes additionnelles de METRONIC, filiale acquise le 15 octobre 2021 : fort de l'acquisition de METRONIC (24 M€ de chiffre d'affaires en 2020), un des leaders européens du traitement de l'image, Bigben dispose désormais d'un pôle « AudioVidéo/Telco ». Cette opération permet au pôle d'étoffer son offre en audio-vidéo connecté, de s'ouvrir à de nouveaux canaux de distribution (notamment Bricolage & Décoration, Univers de la Maison) et d'accélérer ses ventes à l'export avec des filiales dédiées en Italie et en Espagne.
- Par le renouvellement progressif du parc mobile avec des smartphones 5G et la pénétration rapide des nouvelles technologies de charge *USB-C* et *Power Delivery* qui offrent des opportunités de croissance sur le marché des équipements informatiques personnels (PC, tablettes...).

Objectifs annuels

Compte-tenu des implications du décalage des quatre jeux susmentionnés qui conduit Nacon à réviser ses objectifs, Bigben ajuste ses propres objectifs 2021/22 avec

- Un chiffre d'affaires désormais compris entre 270 et 300 M€
- et un Résultat Opérationnel Courant autour de 24 M€.

A contrario, le Groupe prévoit un plus fort rebond de ses performances pour le prochain exercice 2022/23 en raison d'une activité éditoriale très soutenue de Nacon Gaming (sorties de plus de 15 jeux sur l'exercice). Le pôle « Bigben AudioVidéo / Telco » bénéficiera également de la bonne orientation du marché des smartphones 5G et des synergies attendues en année pleine de l'acquisition de Metronic. En conséquence, Bigben révisé à la hausse ses objectifs financiers 2022/23 avec

- Un chiffre d'affaires désormais compris entre 400 et 450 M€
- et un taux de Résultat Opérationnel Courant supérieur à 14%.

3 > **COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2021**3.1 **ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES**3.1.1 **Etat de situation financière**

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	au 30 sept. 2021	au 31 mar.2021
Goodwill	1	108 674	65 980
Droit d'utilisation	2	10 156	9 743
Autres immobilisations incorporelles	2	118 513	103 347
Immobilisations corporelles	3	12 759	12 801
Autres actifs financiers		1 718	1 649
Actifs d'impôts différés	4	3 747	3 604
Actifs non courants		255 566	197 125
Stocks	5	79 645	65 784
Créances clients	6	70 208	72 479
Autres débiteurs	7	18 474	15 933
Actifs d'impôts exigibles		5 384	6 979
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	132 045	177 834
Actifs courants		305 755	339 009
TOTAL ACTIF		561 322	536 134
Capital		39 139	39 939
Primes		34 467	43 439
Réserves consolidées		169 966	154 698
Résultat de la période		6 050	14 700
Ecart de conversion		412	290
Capitaux propres part du groupe		250 034	253 066
Intérêts minoritaires		53 571	48 905
Total des capitaux propres		303 606	301 971
Provisions à long terme	9	1 709	1 757
Passifs financiers à long terme	10	109 273	123 033
Dettes sur loyers long terme	10	7 533	7 392
Autres passifs non courants	11	20 185	0
Passifs d'impôts différés	12	6 031	4 722
Passifs non courants		144 731	136 904
Provisions à court terme	9	1 064	577
Passifs financiers à court terme	10	26 220	22 591
Dettes sur loyers court terme	10	2 638	2 362
Fournisseurs		49 161	35 137
Autres créiteurs	13	30 503	28 999
Passifs d'impôts exigibles		3 399	7 592
Passifs courants		112 986	97 258
Total Passifs et Capitaux Propres		561 322	536 134

3.1.2 Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

(en k€)	Notes	sept.2021	sept.2020
Chiffre d'affaires	14	124 180	135 754
Achats consommés	15	(72 774)	(78 449)
Marge brute	3.2.2	51 406	57 305
Autres produits opérationnels		588	438
Autres achats et charges externes	16	(13 691)	(11 415)
Impôts et Taxes		(603)	(523)
Charges de Personnel		(12 206)	(11 963)
Autres charges opérationnelles		(931)	(492)
Résultats sur cessions d'actifs non courants		(2)	22
EBITDA	3.2.2	24 561	33 372
Amortissements des immobilisations		(14 664)	(16 440)
Résultat opérationnel courant	3.2.2	9 897	16 932
Plans d'actions gratuites et stock-options	17	(5 262)	(2 260)
Autres éléments opérationnels non récurrents		(500)	0
Résultat opérationnel		4 135	14 672
Produits financiers		7 836	916
Charges financières		(2 996)	(2 125)
Résultat financier	18	4 840	(1 209)
Résultat avant impôt		8 974	13 463
Impôts sur les bénéfices		(2 035)	(3 739)
Résultat net de la période		6 939	9 724
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global		7	0
Ecart de conversion		89	(724)
Résultat global de la période		7 035	9 000
dont Participations ne donnant pas le contrôle		911	2 099
dont Part du groupe		6 124	6 901
Résultat net de la période		6 939	9 724
dont Participations ne donnant pas le contrôle		889	2 186
dont Propriétaires de la société		6 050	7 537
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euro)	19	0,35 €	0,49 €
<i>Nombre moyen pondéré d'actions avant augmentation de capital</i>		19 701 094	19 727 752
<i>Résultat Net de la période</i>		6 939 103	9 723 535
Résultat dilué par action (en euro)	19	0,35 €	0,49 €
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>		19 737 274	19 848 027
<i>Résultat Net de la période</i>		6 939 103	9 723 535

3.1.3 Variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves consolidées			Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
					Réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres du groupe		
Capitaux propres au 31 mars 2020		19 718 503	39 437	43 439	154 798	917	238 592	43 772	282 364
Résultat au 30 sept. 2020					7 537		7 537	2 186	9 723
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global						(636)	(636)	(87)	(724)
Résultat global					7 537	(636)	6 901	2 099	9 000
Contrat de liquidité - Actions propres					62		62	(26)	36
Plan Actions gratuites	18	251 155	502		1 333		1 835	425	2 260
Autres					201		201	(201)	0
Capitaux propres au 30 sept. 2020		19 969 658	39 939	43 439	163 931	280	247 590	46 069	293 660
Capitaux propres au 31 mars 2021		19 969 658	39 939	43 439	169 398	290	253 066	48 905	301 971
Résultat au 30 sept. 2021					6 050		6 050	889	6 939
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global						68	68	21	89
Ecart actuariels sur PIDR					5		5	2	7
Résultat global					6 055	68	6 124	911	7 035
Distribution de dividendes aux actionnaires de la mère	19				(5 831)		(5 831)		(5 831)
Reduction de Capital	2.1.2 +18	(513 870)	(1 028)	(8 972)			(10 000)		(10 000)
Contrat de liquidité - Actions propres *	18				4 746		4 746	(20)	4 727
Plan Actions gratuites	18	113 675	227		3 088		3 316	725	4 041
Minoritaires**	2.1.2 ; 3.2.3.				(1 429)	54	(1 375)	3 038	1 662
Autres					(11)		(11)	12	1
Capitaux propres au 30 sept. 2021		19 569 463	39 139	34 467	176 016	412	250 034	53 571	303 606

* Dont Rachats d'actions Bigben au cours de la période pour -5 M€ et Annulation d'actions propres Bigben au cours de la période pour +10 M€

** La variation des Minoritaires est liée à la différence entre :

- L'augmentation de capital de Nacon (suite à la distribution d'un complément de prix en actions Nacon)
- Et de son incidence sur les Capitaux propres de Bigben « Part du groupe / Minoritaires » (diminution du pourcentage de détention de Nacon par Bigben Interactive SA de 76.67% à 75.44%).

3.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé

en k€		sept.2021	sept.2020
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
	Notes		
Résultat de la période		6 050	7 537
<i>Elimination des charges et produits sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
• Part revenant aux minoritaires		889	2 186
• Dotations aux amortissements et pertes de valeur		14 664	16 440
• Variation des provisions		427	147
• Plus et moins-values de cessions		2	(9)
• Résultat net du financement		1 706	571
• Autres produits et charges sans incidence financière		(559)	2 260
• Charge d'impôt		2 035	3 739
Capacité d'autofinancement		25 215	32 872
Stocks		(13 751)	(4 801)
Créances d'exploitation		2 405	(18 757)
Dettes d'exploitation		7 124	20 895
Variation du BFR		(4 222)	(2 664)
Trésorerie liée aux activités opérationnelles		20 993	30 208
Impôt sur le résultat payé		(832)	(3 943)
TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		20 161	26 265
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(27 590)	(25 574)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(764)	(600)
Cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		10	67
Acquisition d'immobilisations financières		(114)	(249)
Cession d'immobilisations financières		8	53
Trésorerie nette sur acquisitions de filiales		(17 544)	0
TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(45 993)	(26 304)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		(5 831)	0
Cessions / Acquisitions Actions Propres		(5 176)	38
Intérêts payés		(2 189)	(559)
Augmentation/(Diminution) des dettes sur loyers		(1 870)	(540)
Encaissements provenant d'emprunts		0	15 000
Remboursements d'emprunts ou dettes financières		(11 085)	(5 264)
TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(26 150)	8 676
Incidence des variations de cours de devises		(304)	(324)
Variation nette de trésorerie ou équivalent de trésorerie		(52 286)	8 313
Trésorerie à l'ouverture	9	175 197	113 051
Trésorerie à la clôture	9	122 910	121 364

3.2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES

3.2.1 Informations relatives à l'entreprise

Les états financiers semestriels condensés comprennent la société Bigben Interactive SA – domiciliée en France - et ses filiales (Groupe Bigben Interactive) pour la période de 6 mois prenant fin au 30 septembre 2021. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment B (ISIN : FR0000074072 ; Reuters : BIG.PA ; Bloomberg : BIG FP).

Le Groupe Bigben Interactive (ci-après dénommé « Le Groupe ») est un acteur européen de l'édition de jeux vidéo, de la conception et de la distribution d'accessoires mobiles et gaming ainsi que de produits audio. Reconnu pour ses capacités d'innovation et sa créativité, le Groupe ambitionne de devenir l'un des leaders européens dans chacun de ses métiers.

3.2.2 Base de préparation

➔ Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels consolidés condensés au 30 septembre 2021 sont établis conformément à la **norme IAS34 « information financière intermédiaire »**, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (disponibles sur demande au siège social de la Société, 396/466 rue de la Voyette, CRT2, 59273 Fretin ou sur le site Bigben Interactive www.bigben.fr, rubrique Corporate)

Les mêmes méthodes comptables qu'à la clôture annuelle ont été appliquées au 30 septembre 2021.

Les états financiers semestriels consolidés condensés du Groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 ainsi que les notes y afférant ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 novembre 2021.

➔ Recours à des estimations :

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers présentés ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe. Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité.

En particulier, au cours des 6 mois écoulés au 30 septembre 2021, la Direction a réexaminé ses estimations concernant :

- l'identification d'éventuels indices de perte de valeur (Note 1)
- les provisions (Note 10)
- les durées d'utilisation des coûts de développement relatifs aux jeux (cf ci-dessous)

Modalités d'application de la méthode d'amortissement des coûts de développement

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement du Groupe sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et que le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Les coûts de développement comptabilisés concernent essentiellement les coûts de développement de jeux commercialisés ou en cours de développement présentant des perspectives de commercialisation. Les dépenses de développement diminuées des éventuels crédits d'impôt afférents portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. A la clôture de chaque exercice ou dès l'apparition d'indicateurs de pertes de valeurs, pour chaque jeu, les cash flows prévisionnels font l'objet d'une estimation par la direction. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des jeux, une dépréciation est pratiquée.

Les coûts de développement des jeux sont amortis sur la durée de vie attendue des jeux (allant actuellement de 1 à 4 ans) en dégressif selon les perspectives de ventes associées qu'il s'agisse de support digital ou physique, à compter du lancement commercial du jeu. Dans le cadre de l'application d'IAS 38, les durées d'amortissements des jeux sont amenées à évoluer en fonction des tendances du marché et des perspectives de ventes. Afin de tenir compte de la digitalisation du marché du jeu vidéo, du poids croissant des ventes de jeux sur plateformes et de l'allongement de la durée de vie des jeux corrélativement, les modalités d'amortissement actuelles des coûts de développement des nouveaux jeux commercialisés depuis le 1^{er} avril 2020 par Bigben Interactive par le biais de sa filiale Nacon S.A. consistent en un amortissement dégressif sur quatre ans.

➔ Principes et méthodes de consolidation :

Les méthodes comptables applicables par le groupe dans les états financiers intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2021, sauf pour les normes entrées en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021 précisées ci-après.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Normes

Normes et interprétations nouvellement applicables à compter du 1^{er} avril 2021

Nouveaux textes IFRS	Date application UE (exercice ouvert à compter du)
Modifications d'IFRS 4 – Prolongation de l'exemption temporaire d'IFRS 9	01/01/21
Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforma des taux d'intérêt de référence – Phase 2	01/01/21

L'application de ces normes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes du groupe.

Nouveaux textes applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021

Nouveaux textes IFRS	Date application UE (exercice ouvert à compter du)
Modifications d'IFRS 3 – Références au cadre conceptuel	01/01/22 *
Modifications d'IFRS 13 – Coûts d'exécution d'un contrat (hors dispositions transitoires en l'absence d'adoption européenne).	01/01/22 *
Améliorations annuelles – 2018-2020 (uniquement pour les amendements relatifs à IFRS 9 et IFRS 16)	01/01/22 *
Modifications d'IFRS 16 – Aménagement de loyers au-delà du 30 juin 2021	

* sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des autres normes et amendements applicables par anticipation qui seront d'application obligatoire pour les exercices 2022-2023 ou 2023-2024.

Le groupe n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de leur adoption.

Utilisation de l'indicateur financier non comptable « EBITDA »

L'EBITDA ("Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization") du Groupe Bigben Interactive se définit comme le résultat opérationnel courant (ROC) avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients.

Le Groupe considère l'EBITDA, comme un indicateur de performance non IFRS.

L'EBITDA est en effet l'un des principaux indicateurs suivis par le Groupe afin de gérer et évaluer ses résultats d'exploitation, de prendre des décisions d'investissements et de répartition des ressources voire d'évaluer la performance des membres de sa direction.

Le Groupe estime que cet indicateur est utile aux lecteurs de ses comptes puisqu'il leur fournit une mesure de ses résultats d'exploitation qui exclut des éléments n'affectant pas la trésorerie comme les dépréciations et les amortissements, augmentant la valeur projetée de ses comptes consolidés et fournissant des informations concernant le résultat des activités commerciales courantes du Groupe et la génération de flux de trésorerie qui permettent aux investisseurs de mieux identifier les tendances de sa performance financière.

L'EBITDA n'est pas un indicateur prévu par les normes IFRS et n'a pas de définition standard. Par conséquent, les modalités de calcul de l'EBITDA utilisées par le Groupe Bigben Interactive pourraient ne pas être comparables à celles d'autres mesures avec un nom similaire utilisées par d'autres groupes.

Utilisation de l'indicateur financier « Marge brute »

Le groupe calcule sa Marge brute en faisant la différence entre le Chiffre d'affaires total et les achats consommés des ventes *retail* (jeux *retail*, accessoires Gaming et Mobile, produits Audio).

Se référer également à la Note 17 – « Achats consommés ».

Utilisation de l'indicateur « Résultat opérationnel courant avant amortissement Relation Clientèle »

Le Résultat opérationnel courant avant amortissement Relation Clientèle du Groupe Bigben Interactive se définit comme le résultat opérationnel courant (ROC) avant amortissement du poste « Relation Clientèle » qui correspond à la relation clientèle reconnue lors de l'affectation du prix d'acquisition des filiales.

Le Résultat opérationnel courant avant amortissement Relation Clientèle n'est pas un indicateur prévu par les normes IFRS et n'a pas de définition standard.

(en k€)	sept.2021	sept.2020
Résultat opérationnel courant	9 897	16 932
Amortissement Relation Clientèle	558	558
Résultat opérationnel courant avant amortissement Relation Clientèle	10 455	17 490
<i>Taux de ROC avant amort. RC en % du Chiffre d'affaires</i>	<i>8,4%</i>	<i>12,9%</i>

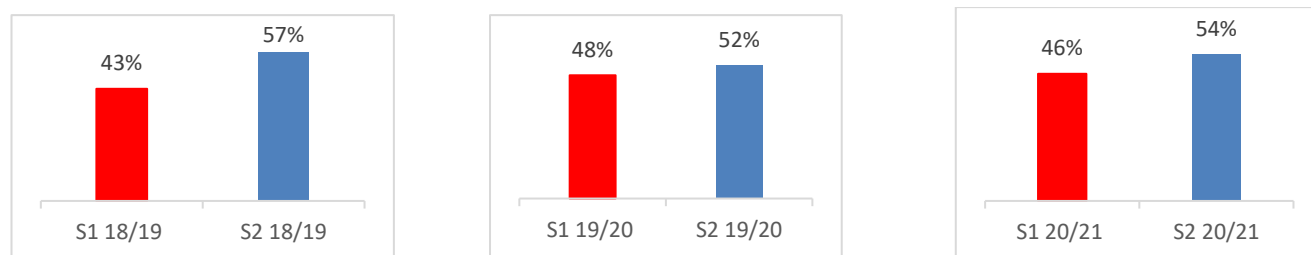
Au 30 septembre 2021, l'amortissement correspond à la relation clientèle Accessoires téléphonie mobile comptabilisée lors de l'acquisition du groupe ModeLabs au 1er septembre 2011 pour un montant brut de 22 300 k€. Cette relation clientèle est depuis amortie en linéaire sur 20 ans.

Le Groupe considère le Résultat opérationnel courant avant amortissement Relation Clientèle, comme un indicateur de performance non IFRS. Le Groupe estime que cet indicateur est utile aux lecteurs de ses comptes puisqu'il leur fournit une mesure de son résultat opérationnel courant issu des activités commerciales courantes du Groupe, plus directement corrélé à la génération de flux de trésorerie permettant aux investisseurs de mieux identifier les tendances de sa performance financière.

Saisonnalité

L'activité de la société est caractérisée par une saisonnalité marquée, le 1er semestre représentant environ 46% du chiffre d'affaires de l'exercice précédent et 47% en moyenne sur les 3 derniers exercices.

Part relative du chiffre d'affaires semestriel dans l'exercice



3.2.3 Périmètre de consolidation

→ Liste des sociétés consolidées

Société	Pays	Détention	Méthode de consolidation
Entités Bigben Audio Telco			
BIGBEN INTERACTIVE SA	France	Société mère	
BIGBEN CONNECTED SAS	France	100,00%	Intégration globale
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd.	Hong-Kong	100,00%	Intégration globale
BIGBEN ESPANA SL.	Espagne	100,00%	Intégration globale
BIGBEN CONNECTED POLSKA ZO.O	Pologne	100,00%	Intégration globale
Entités Nacon Gaming			
NACON SA	France	75,44%*	Intégration globale
BIGBEN BELGIUM SA	Belgique	75,44%*	Intégration globale
BIGBEN NEDERLAND BV.	Pays-Bas	75,44%*	Intégration globale
NACON HK Ltd.	Hong-Kong	75,44%*	Intégration globale
BIGBEN INTERACTIVE GmbH	Allemagne	75,44%*	Intégration globale
NACON GAMING ESPANA SL.	Espagne	75,44%*	Intégration globale
BIGBEN ITALIA SRL	Italie	75,44%*	Intégration globale
GAMES.FR SAS	France	75,44%*	Intégration globale
KYLOTONN SAS	France	75,44%*	Intégration globale
CYANIDE SAS	France	75,44%*	Intégration globale
CYANIDE AMUSEMENT Inc.	Canada	75,44%*	Intégration globale
EKO SOFTWARE SAS	France	75,44%*	Intégration globale
SPIDERS SAS	France	75,44%*	Intégration globale
LUNAR GREAT WALL STUDIOS S.r.l.	Italie	40,10%*	Intégration globale
NACON GAMING INC	Etats-Unis	75,44%*	Intégration globale
NACON PTY Ltd	Australie	75,44%*	Intégration globale
NEOPICA Srl	Belgique	75,44%*	Intégration globale
BIG ANT STUDIOS Holding PTY Ltd	Australie	75,44%*	Intégration globale
PASSTECH GAMES SAS	France	75,44%*	Intégration globale
CREATURE Studios Inc.	France	75,44%*	Intégration globale

* (se référer au 2.1.2.)

Suite à l'émission par Nacon SA d'actions nouvelles Nacon engendrées par les faits générateurs suivants :

- l'acquisition définitive d'actions gratuites Nacon le 8 septembre 2021
 - la distribution d'un 1^{er} complément de prix à Big Ant Pty Ltd le 29 septembre 2021,
- le pourcentage de détention de Bigben Interactive SA dans Nacon SA s'est réduit de 76,67% à 75,44%.

→ Variation de périmètre

Passtech Games SAS est entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe NACON et donc par le biais de sa participation, dans celui du Groupe Bigben depuis le 1^{er} avril 2021, date de son acquisition.

Big Ant Studios Holding PTY Ltd est entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe NACON et donc par le biais de sa participation, dans celui du Groupe Bigben depuis le 3 mai 2021, date de son acquisition.

Crea'Ture Studios Inc est entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe NACON et donc par le biais de sa participation, dans celui du Groupe Bigben depuis le 30 juillet 2021, date de son acquisition.

3.2.4 Informations sectorielles

→ Activités

Le Groupe Bigben Interactive considère qu'il opère ses activités au sein de deux secteurs d'activité opérationnels qui ont chacun des caractéristiques économiques spécifiques et représente un marché distinct.

Les deux secteurs d'activité du Groupe Bigben Interactive retenus sont ainsi le secteur « Bigben - Audio / Telco » et le secteur « Nacon - Gaming ».

- ♦ **Le secteur « Nacon - Gaming »** regroupe le développement, l'édition et la distribution de jeux vidéo ainsi que la conception et distribution d'accessoires pour consoles de jeu vidéo et PC ; les jeux vidéo et les accessoires s'adressent au même marché et ont les mêmes caractéristiques économiques ; il représente le périmètre actuel du Groupe Nacon
- ♦ **Le secteur « Bigben – Audio / Telco »** regroupe la conception et la distribution d'accessoires pour smartphones et tablettes (activité Mobile) et la conception et distribution de produits Audio (casque, enceinte...) sous marque *Bigben*, *Lumin'Us*, *AromaSound* ou *Thomson* (activité Audio) ; il représente le périmètre du Groupe Bigben hors Groupe Nacon.

L'information présentée ci-dessous est celle qui est depuis utilisée par le principal décideur opérationnel du groupe Bigben pour ses besoins du reporting interne permettant une analyse pertinente de l'activité et des risques. Le principal décideur opérationnel du Groupe Bigben au sens d'IFRS 8 est un binôme qui réunit le Directeur Général et le Directeur Général Délégué du Groupe Bigben.

Détail du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

La communication du groupe est organisée prioritairement par secteurs d'activité.

en milliers d'euros	Cumul 6 mois au 30 sept. 2021			
	Gaming	Mobile	Audio	Groupe
Total Chiffre d'Affaires	71 128	40 862	12 190	124 180
Bigben - Audio/Telco	114	40 272	10 783	51 168
Nacon - Gaming	71 014	591	1 407	73 012

en milliers d'euros	Cumul 6 mois au 30 sept. 2020			
	Gaming	Mobile	Audio	Groupe
Total Chiffre d'Affaires	84 601	41 128	10 025	135 754
Bigben - Audio/Telco	215	40 359	8 575	49 149
Nacon - Gaming	84 386	769	1 450	86 605

Du fait des modalités de détournage des filiales de distribution lors de l'apport partiel d'actifs du 31 octobre 2019 de Bigben Interactive vers Nacon, il subsiste de manière très marginale un chiffre d'affaires non Gaming pour le secteur « Nacon – Gaming » et un chiffre d'affaires non Audio-Mobile pour le secteur « Audio / Telco ».

Détail du chiffre d'affaires par activités

Les activités de la Société et du Groupe sont articulées autour de trois métiers :

- Le Mobile couvre l'ensemble des accessoires pour smartphones
- L'Audio cible des produits grand-public, l'accent étant aujourd'hui mis sur le développement de modèles originaux comme pour les accessoires Mobile
- Le Gaming couvre à la fois
 - o Les accessoires pour consoles
 - o Le développement et l'Édition de jeux édités sous forme physique (en boîtes) et de jeux en téléchargement.

en milliers d'euros		Cumul 6 mois		Contribution	
		sept.2021	sept.2020	sept.2021	sept.2020
Chiffre d'Affaires		124 180	135 754	100%	100%
<i>dont</i>	<i>Gaming</i>	71 128	84 601	57%	62%
	<i>Mobile</i>	40 862	41 128	33%	30%
	<i>Audio</i>	12 190	10 025	10%	7%

➔ **Chiffre d'affaires par zone géographique**

en milliers d'euros		Cumul 6 mois		Contribution	
		sept.2021	sept.2020	sept.2021	sept.2020
Chiffre d'Affaires		124 180	135 754	100,0%	100,0%
<i>dont</i>	<i>France</i>	55 944	59 605	45%	44%
	<i>Export</i>	68 236	76 149	55%	56%

Chiffre d'Affaires Export par zone Géographique	68 236	76 150	100%	100%
<i>Europe</i>	35 664	39 639	52%	52%
<i>Amérique du Nord</i>	23 994	28 332	35%	37%
<i>Asie</i>	8 422	7 930	12%	10%
<i>Afrique</i>	156	248	0%	0%

Cette répartition géographique est basée sur la localisation des clients facturés.

➤ Chiffre d'affaires et résultat par secteurs d'activité

(en k€)	Total GROUPE sept-21	Nacon - Gaming sept-21	Bigben - Audio/Telco sept-21	Total GROUPE sept-20	Nacon - Gaming sept-20	Bigben - Audio/Telco sept-20
Chiffre d'affaires	124 180	73 012	51 168	135 754	86 605	49 149
Achats consommés	(72 774)	(34 971)	(37 803)	(78 449)	(41 302)	(37 147)
Marge brute	51 406	38 041	13 365	57 305	45 303	12 002
<i>Taux de marge brute en % du Chiffre d'affaires</i>	<i>41,4%</i>	<i>52,1%</i>	<i>26,1%</i>	<i>42,2%</i>	<i>52,3%</i>	<i>24,4%</i>
Autres produits opérationnels	588	515	72	438	257	181
Autres achats et charges externes	(13 691)	(9 664)	(4 027)	(11 415)	(8 332)	(3 082)
Impôts et Taxes	(603)	(325)	(278)	(523)	(125)	(398)
Charges de Personnel	(12 206)	(6 726)	(5 480)	(11 963)	(6 367)	(5 596)
Autres charges opérationnelles	(931)	(435)	(496)	(492)	(333)	(160)
Résultats sur cessions d'actifs non courants	(2)	(6)	3	22	19	3
EBITDA	24 561	21 401	3 161	33 372	30 422	2 950
<i>Taux d'EBITDA en % du Chiffre d'affaires</i>	<i>19,8%</i>	<i>29,3%</i>	<i>6,2%</i>	<i>24,6%</i>	<i>35,1%</i>	<i>6,0%</i>
Amortissements des immobilisations	(14 664)	(12 952)	(1 712)	(16 440)	(14 693)	(1 747)
Résultat opérationnel courant	9 897	8 449	1 448	16 932	15 729	1 203
<i>Taux de ROC en % du Chiffre d'affaires</i>	<i>8,0%</i>	<i>11,6%</i>	<i>2,8%</i>	<i>12,5%</i>	<i>18,2%</i>	<i>2,4%</i>
Plans d'actions gratuites et stock-options	(5 262)	(3 970)	(1 293)	(2 260)	(1 822)	(438)
Autres éléments opérationnels non récurrents	(500)		(500)	0	0	0
Résultat opérationnel	4 135	4 479	(344)	14 672	13 907	765
Produits financiers	7 836	1 502	6 334	916	468	448
Charges financières	(2 996)	(1 462)	(1 535)	(2 125)	(1 253)	(872)
Résultat financier	4 840	40	4 800	(1 209)	(785)	(424)
Résultat avant impôt	8 974	4 519	4 455	13 463	13 122	341
Impôts sur les bénéfices	(2 035)	(741)	(1 294)	(3 739)	(3 570)	(169)
Résultat net de la période	6 939	3 778	3 161	9 724	9 551	172
<i>Taux de Résultat net en % du Chiffre d'affaires</i>	<i>5,6%</i>	<i>5,2%</i>	<i>6,2%</i>	<i>7,2%</i>	<i>11,0%</i>	<i>0,4%</i>

Résultat opérationnel courant avant amortissement de la Relation Clientèle :

(en k€)	Total GROUPE sept-21	Nacon - Gaming sept-21	Bigben - Audio/Telco sept-21	Total GROUPE sept-20	Nacon - Gaming sept-20	Bigben - Audio/Telco sept-20
Résultat opérationnel courant	9 897	8 449	1 448	16 932	15 729	1 203
Amortissement Relation Clientèle	558	0	558	558	0	558
Résultat opérationnel courant avant amortissement Relation Clientèle	10 455	8 449	2 006	17 490	15 729	1 761
<i>Taux de ROC avant amort. RC en % du Chiffre d'affaires</i>	<i>8,4%</i>	<i>11,6%</i>	<i>3,9%</i>	<i>12,9%</i>	<i>18,2%</i>	<i>3,6%</i>

3.2.5 Notes complémentaires

Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 Goodwill

La revue des indicateurs de perte de valeur au sein de chaque secteur opérationnel n'a pas conduit le Groupe à comptabiliser de dépréciation de Goodwill au 30 septembre 2021.

en milliers d'euros	Total Bigben - Audio/Telco	Total Nacon - Gaming	TOTAL
Goodwill au 31 mars 2021	34 831	31 149	65 980
Regroupement d'entreprises	0	42 694	42 694
Perte de valeur	0	0	0
Activités abandonnées	0	0	0
Goodwill au 30 septembre 2021	34 831	73 844	108 674

Description des transactions du 1^{er} semestre 2021/2022 :

Le groupe a réalisé les transactions suivantes au cours du 1^{er} semestre 2021/2022.

- le 1^{er} avril 2021, acquisition de 100% des titres et des droits de vote de la société Passtech Games,
- le 3 mai 2021, acquisition de 100% des titres et des droits de vote de la société Big Ant Holding Pty Ltd ,
- le 30 juillet 2021, acquisition de 100% des titres et des droits de vote de la société Crea-ture Studios Inc.

Acquisition de l'intégralité du capital de Passtech Games SAS

Nacon a acquis le 1^{er} avril 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement lyonnais Passtech SAS spécialisé dans la création de jeux d'action rogue-like.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajoutent deux compléments de prix qui pourront être versés dans les 3 ans suivant l'acquisition selon des critères qualitatifs et de revenus générés par deux projets de jeu vidéo. Les compléments de prix sont inclus dans le calcul du prix d'acquisition pour un montant de 2,0 M€. L'estimation de leur juste valeur en date d'acquisition est basée sur les meilleures estimations du Groupe Nacon en date d'acquisition quant à la réalisation des conditions de versement de ces compléments de prix et tiennent compte principalement des statistiques de ventes historiques et de la note Metacritic obtenue pour son dernier jeu *Curse of the Dead Gods*, en prenant l'hypothèse que le prochain jeu développé connaîtra le même succès.

Les compléments de prix éventuels octroyés par le Groupe Nacon pouvant se dénouer par un montant variable de trésorerie, l'inclusion dans le calcul du prix d'acquisition de la juste valeur à la date d'acquisition de ces compléments de prix éventuels a donné lieu, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », à la comptabilisation d'un passif financier dans les comptes du Groupe. Ce passif financier sera évalué à la juste valeur à chaque clôture et tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat jusqu'à son dénouement.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai maximal de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de regroupement d'entreprises. La valorisation provisoire des actifs et passifs acquis se détaille comme suit :

	En milliers d'euros
Immobilisations incorporelles	54
Immobilisations corporelles	13
Immobilisations financières	5
Impôts différés actifs	23
Créances d'exploitation	281
Disponibilités	107
Charges constatées d'avance	7
Provisions pour risques	-3
Dettes financières	-54
Dettes d'exploitation	-132
Total des actifs nets identifiables acquis	300
Goodwill	2 700
Juste valeur de la contrepartie transférée	3 000

Acquisition de l'intégralité du capital de Big Ant Holding Pty Ltd

Nacon a acquis le 3 mai 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Big Ant Holding Pty Ltd basé à Melbourne (Australie) et particulièrement connu pour ses franchises sportives en rugby, tennis et cricket sans oublier l'Australian Football League (AFL).

Le prix de transaction est un montant de 18 M€. Huit compléments de prix calculés, selon le cas, sur la base de critères de revenus nets du Groupe Big Ant, de revenus générés par le Back Catalogue et le jeu de Cricket jusqu'à 2024 et sur des critères qualitatifs générés par les jeux de tennis et de rugby développés par Big Ant pourraient en outre être versés et ce, pour chaque complément de prix, à hauteur de 50 % en numéraire et à hauteur de 50 % en actions Nacon. Les compléments de prix sont inclus dans le calcul du prix d'acquisition pour un montant de 14,0 M€. L'estimation de leur juste valeur en date d'acquisition est basée sur les meilleures estimations du Groupe Nacon en date d'acquisition quant à la réalisation des conditions de versement de ces compléments de prix et tiennent compte principalement des statistiques de ventes historiques du Groupe Big Ant.

Les compléments de prix éventuels octroyés par le Groupe Nacon pouvant se dénouer par un montant variable de trésorerie, l'inclusion dans le calcul du prix d'acquisition de la juste valeur à la date d'acquisition de ces compléments de prix éventuels a donné lieu, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », à la comptabilisation d'un passif financier dans les comptes du Groupe. Ce passif financier sera évalué à la juste valeur à chaque clôture et tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat jusqu'à son dénouement.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai maximal de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de regroupement d'entreprises. La valorisation provisoire des actifs et passifs acquis se détaille comme suit :

	<i>En milliers d'euros</i>
Immobilisations incorporelles	919
Immobilisations corporelles	79
Immobilisations financières	48
Créances d'exploitation	423
Disponibilités	4 571
Dettes financières	-903
Dettes d'exploitation	-2 206
Total des actifs nets identifiables acquis	2 932
Goodwill	29 387
Juste valeur de la contrepartie transférée	32 319

Acquisition de l'intégralité du capital de Crea-ture Studios Inc

Nacon a acquis le 30 juillet 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement montréalais Crea-ture Studios Inc spécialisé dans le développement de jeux de skateboarding.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajoutent deux compléments de prix qui pourront être versés en septembre 2023 et 2024 selon des critères qualitatifs et de revenus générés par le jeu vidéo Session développé actuellement par le studio. De même pourra être versé un troisième complément de prix calculé sur la base de critères qualitatifs d'un projet de jeu vidéo non encore en phase de développement. Les compléments de prix sont inclus dans le calcul du prix d'acquisition pour un montant de 9,5 M€. L'estimation de leur juste valeur en date d'acquisition est basée sur les meilleures estimations du Groupe Nacon en date d'acquisition quant à la réalisation des conditions de versement de ces compléments de prix.

Les compléments de prix éventuels octroyés par le Groupe Nacon pouvant se dénouer par un montant variable de trésorerie, l'inclusion dans le calcul du prix d'acquisition de la juste valeur à la date d'acquisition de ces compléments de prix éventuels a donné lieu, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », à la comptabilisation d'un passif financier dans les comptes du Groupe. Ce passif financier sera évalué à la juste valeur à chaque clôture et tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat jusqu'à son dénouement.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai maximal de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de regroupement d'entreprises. La valorisation provisoire des actifs et passifs acquis se détaille comme suit :

	<i>En milliers d'euros</i>
Immobilisations corporelles	9
Créances	187
Disponibilités et divers	110
Dettes diverses	-63
Total des actifs nets identifiables acquis	243
Goodwill	10 607
Juste valeur de la contrepartie transférée	10 850

Transactions ayant eu lieu sur l'exercice 2020/2021 et éventuelles incidences sur la période en cours

Le groupe avait réalisé la transaction suivante au cours de l'exercice 2020/20201

- le 19 octobre 2020, acquisition de 100% des titres et des droits de vote de la société Neopica Srl.

Neopica Srl

Nacon a acquis le 19 octobre 2020 en numéraire l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Neopica Srl. Des compléments de prix basés sur la qualité et le potentiel commercial des 2 prochains développements de jeux pourront être versés aux cédants dans les 12 mois suivant la sortie de ces jeux. Ceux-ci sont plafonnés et conditionnés à l'atteinte d'un niveau de qualité et d'un nombre d'exemplaires des futurs jeux vendu.

Les compléments de prix sont inclus dans le calcul du prix d'acquisition pour un montant de 0,6 M€. L'estimation de leur juste valeur en date d'acquisition est basée sur les meilleures estimations du Groupe Nacon en date d'acquisition quant à la réalisation des conditions de versement de ces compléments de prix et tiennent compte principalement des statistiques de ventes historiques de Neopica connues en date d'acquisition et de la note Metacritic obtenue pour ses derniers jeux *Overpass* et *Hunting Simulator 2*, respectivement sortis en février 2020 et juin 2020, en prenant l'hypothèse que les prochains jeux développés connaîtront a minima les mêmes succès.

Les compléments de prix éventuels octroyés par le Groupe Nacon pouvant se dénouer par un montant variable de trésorerie, l'inclusion dans le calcul du prix d'acquisition de la juste valeur à la date d'acquisition de ces compléments de prix éventuels a donné lieu, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », à la comptabilisation d'un passif financier dans les comptes du Groupe. Ce passif financier sera évalué à la juste valeur à chaque clôture et tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat jusqu'à son dénouement.

Affectation du prix d'acquisition de Neopica Srl

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai maximal de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation de regroupement d'entreprises. La valorisation des actifs et passifs acquis de Neopica Srl se détaille comme suit :

	<i>En milliers d'euros</i>
Immobilisations corporelles	20
Impôts différés actifs	91
Créances	73
Disponibilités et divers	441
Charges constatées d'avance	4
Dettes diverses	-106
Total des actifs nets identifiables acquis	523
Goodwill	2 077
Juste valeur de la contrepartie transférée	2 600

La détermination de ce goodwill est définitive au 30 septembre 2021.

Test de valeur des autres Goodwill

Au 30 septembre 2021, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié et en conséquence aucun test de dépréciation n'a été réalisé à cette date.

Note 2 Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	au 30 sept. 2021	au 31 mar.2021
Valeur brute	234 400	204 830
Amortissements	(105 731)	(91 361)
Dépréciation	0	(379)
Valeur nette	128 668	113 090

Les actifs incorporels les plus importants sont les suivants :

- Le poste « Coûts de développement des jeux » qui représente les dépenses engagées au titre des développements de jeux Nacon commercialisés ou en cours de développement présentant des perspectives de commercialisation. Les montants des Crédits d'impôts Jeux Vidéo (CIJV) dont bénéficient les studios de développement du Groupe sont comptabilisés en réduction des coûts de développement. Au 30 septembre 2021 les coûts de développement des jeux ont une valeur brute de 180 544 K€, amortis à hauteur de 85 329 K€, soit une valeur nette de 95 215 K€ (contre 80 096 K€ au 31 mars 2021). La hausse des coûts de développement est due au développement de l'activité Edition.
- Le poste « Relation clientèle » qui correspond à la relation clientèle Accessoires téléphonie mobile comptabilisée lors de l'acquisition du groupe ModeLabs au 1er septembre 2011 pour un montant brut de 22 300 k€. Cette relation clientèle est amortie en linéaire sur 20 ans. Sa valeur nette comptable s'établit à 11 057 k€ au 30 septembre 2021.
- Le poste « Marques » est principalement constitué au 30 septembre 2021 des marques du studio de développement Cyanide ainsi que de la marque RIG™ appartenant au Groupe NACON suite à l'acquisition sur l'exercice 31 mars 2019 de Cyanide et de l'acquisition des actifs RIG auprès de « Poly » sur l'exercice 31 mars 2020. Au 30 septembre 2021 la valorisation nette des Marques s'établit à 10 484 K€.
- Le poste « Droit d'utilisation » relatif aux contrats de location, né de l'application de IFRS 16 à compter de l'exercice 2019/20 dont la valeur nette s'établit au 30 septembre 2021 à 10 156 k€.

Se référer également à la Note 1 concernant l'affectation des prix d'acquisition des studios de développement aux actifs incorporels.

Note 3 Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	au 30 sept. 2021	au 31 mar.2021
Valeur brute	34 002	32 799
Amortissements	(21 243)	(19 999)
Dépréciation		0
Valeur nette	12 759	12 801

- Les ensembles immobiliers, correspondant aux bâtiments du siège social du groupe (Lesquin) et du site logistique (Lauwin-Planque) sont financés par crédit-bail. La société ayant pris le contrôle du bien dès l'origine et la levée d'option étant certaine en fin de contrat, ce crédit-bail n'est pas retraité selon IFRS 16 mais présenté directement au sein des immobilisations corporelles.
- Le coût de revient des terrains et constructions est de 14 413 k€ amortis pour 6 973 k€, soit une valeur nette de 7 440 k€ au 30 septembre 2021. Il en est de même pour la chaîne logistique ainsi que les chariots élévateurs informatisés et les rayonnages, dont le coût de revient est de 3 223 K€ amorti pour 3 125 K€, soit une valeur nette de 97 K€ au 30 septembre 2021.
- Les autres immobilisations représentent essentiellement du matériel informatique et logistique, ainsi que les coûts d'agencements mobiliers.

Note 4 Actif d'impôts différés

en milliers d'euros	au 30 sept.2021	au 31 mar.2021
IDA sur déficits reportables	1 054	846
ID sur différences temporaires	(3 338)	2 759
IMPOT DIFFERE NET	(2 284)	3 604

en milliers d'euros	au 01 avr.2021	Activation	Utilisation	au 30 sept.2021
Bigben Interactive SA	0	343		343
Cyanide SAS	629		(123)	507
Lunar Great Wall Studios Srl	156		(12)	144
Passtech SAS	0	22	(22)	0
Neopica Srl	60			60
TOTAL DES IDA SUR DEFICITS REPORTABLES	846	365	(157)	1 054

Les déficits reportables ont été activés compte tenu des perspectives à court terme de résultat taxable de ces entités. Se référer également à la Note 1 concernant les impôts différés actifs liés aux acquisitions des studios de développement.

Note 5 Stocks

en milliers d'euros	au 30 sept.2021	au 31 mar.2021
Valeur brute	101 325	88 704
dont stocks physiques	89 791	84 986
dont stocks en transit	11 534	3 717
Perte de valeur	(21 680)	(22 920)
Valeur nette	79 645	65 784

Le chiffre d'affaires du Groupe connaît généralement une importante saisonnalité, caractérisée par une activité au 2nd semestre plus soutenue qu'au 1^{er} semestre notamment en raison de ventes de produits physiques plus fortes (hors Edition) au mois de novembre et décembre. Le stock de fin de 1^{er} semestre est donc traditionnellement plus élevé que celui du 31 mars. Ceci est vérifié au 30 septembre 2021. Pour rappel, au 30 septembre 2020, la valeur brute du stock était de 91 522 K€ tandis que sa valeur nette était de 70 742 K€.

Les stocks sont fabriqués par des usines tierces selon un cahier des charges strict transmis par les équipes R&D du Groupe. Les usines font l'objet d'audits de qualité préalablement à la mise en production. L'achat des matières premières est géré en majorité par ces usines, sauf pour certains composants critiques tels que, pour le Groupe Nacon, les IC Sony (« chips » de sécurité) pour les manettes ou les emballages environnementaux que Nacon achète auprès de fabricants partenaires, ce qui lui permet de garantir une qualité stable.

Note 6 Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés ainsi que les autres débiteurs sont à échéance de moins d'1 an.

en milliers d'euros	au 30 sept. 2021	au 31 mar.2021
Clients et effets en portefeuille	71 420	73 684
Pertes de valeurs	(1 212)	(1 205)
TOTAL CREANCES CLIENTS	70 208	72 479

Le Groupe Bigben a recours à l'affacturage pour certains clients. Le contrat de factoring n'est pas déconsolidant, les créances clients factorisées non réglées par les clients au 30 septembre 2021 figurent dans le poste « Clients et effets en portefeuille » et s'élèvent à 14,0 M€ (contre 10,8 M€ au 31 mars 2021). Les créances sont conservées au bilan dans le respect des règles IFRS 9 car les risques notamment de défaut de paiement et de taux d'intérêt ne sont pas transférés au factor.

Ventilation créances échues / non échues

en milliers d'euros	au 30 sept. 2021		au 31 mar.2021	
Créances clients non échues	63 104	88%	59 564	81%
Créances clients échues	8 316	12%	14 120	19%
moins de 30 jours	4 948	59%	9 585	68%
30 à 60 jours	440	5%	505	4%
60 à 90 jours	(10)	0%	909	6%
90 à 120 jours	183	2%	523	4%
Plus de 120 jours	1 628	20%	1 519	11%
clients douteux	1 126	14%	1 080	8%
Total clients et effets en portefeuille	71 420		73 684	

La part des clients présentant un risque de perte de valeur dans les créances du Groupe Bigben est non significative.

Les clients du Groupe sont principalement des plateformes internationales, de grands groupes de distribution et de grands groupes d'opérateurs téléphoniques qui règlent avec des délais rapides. Le groupe a donc analysé son portefeuille de clients par typologie et a observé que le risque de pertes prévisionnelles était très limité.

Note 7 Autres débiteurs

en milliers d'euros	au 30 sept.2021	au 31 mar.2021
Etats et collectivités locales (hors IS)	5 702	5 737
Personnel	219	304
Ristournes Fournisseurs à recevoir	3 946	3 333
Charges constatées d'avance	3 104	2 279
Acomptes et avances sur commandes	4 725	3 895
Débiteurs divers	778	385
TOTAL	18 474	15 933

Note 8 Trésorerie et équivalent de trésorerie

en milliers d'euros	au 30 sept.2021	au 31 mar.2021
Concours bancaires	(9 134)	(2 637)
Valeurs mobilières de placement	600	600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	131 445	177 234
Trésorerie nette	122 910	175 197

La Trésorerie au 30 septembre 2021 est constituée essentiellement :

- de 63 M€ chez Nacon SA
- à hauteur de 69 M€ chez BIGBEN INTERACTIVE SA du produit de la levée de fonds suite en février 2021 à l'émission d'obligations Bigben échangeables en actions de sa filiale Nacon SA.
 - 20 M€ sont placés sur un compte à terme à taux progressif sur 18 mois. Le terme de ce compte est le 19 août 2022.
 - En cas de sortie ou sortie partielle avant le terme, le taux d'intérêt est minoré au taux de la période précédente.

Note 9 Provisions

en milliers d'euro	01/04/2021	Variation de périmètre	Dotations	Reprises		Ecart de conversion	Autres	30/09/2021
				utilisées	non utilisées			
Non courant	1 757		76		(124)			1 709
Provisions pour risques	345							345
Provisions engagements de retraite	1 412		76		(124)			1 364
Courant	577		500	(13)				1 064
Provisions pour risques	577		500	(13)				1 064
TOTAL	2 334		576	(13)	(124)			2 773

Au 30 septembre 2021, le montant des provisions pour risques enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué s'élève à 1 409K€. Le Groupe considère que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice.

Litige de propriété industrielle :

Plusieurs procédures pour contrefaçon sont en cours et impliquent des tribunaux en Allemagne et en France. Elles concernent notamment des brevets, ainsi que des produits qui ne sont plus aujourd'hui commercialisés par la société Nacon. A ce stade des procédures très longues, la probabilité et le montant éventuel de sortie de ressources ne peuvent pas être estimés.

Compte tenu de l'état des procédures en cours et des actions en défense, la direction reste confiante dans sa capacité à résoudre ce litige sans perte financière.

Néanmoins, en 2015, le tribunal français avait condamné Nacon à payer 530 K€ pour concurrence déloyale. Une provision de ce montant a alors été constituée au 31 mars 2015.

Aucune provision supplémentaire n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe au 30 septembre 2021. Cette position est similaire à celle retenue au 31 mars 2021.

Contrôle fiscal Bigben Connected :

La SAS Bigben Connected a fait l'objet d'un contrôle de la part de l'administration fiscale sur les exercices allant du 1er janvier 2011 au 31 mars 2013. Une proposition de rectification avait été reçue le 28 décembre 2015. Bigben Connected avait répondu à l'administration le 26 février 2016 dans le respect des délais administratifs en contestant la majorité des redressements proposés.

Certains des redressements ont été partiellement ou totalement abandonnés depuis par l'administration fiscale.

En date du 8 janvier 2018, la société Bigben Connected a accepté et payé une partie des redressements pour 610,9K€ mais a entamé, le 30 janvier 2018, une procédure de réclamation contentieuse auprès de la DVNI, car elle conteste totalement le reste des éléments qui lui sont reprochés en matière de TVA. Le dossier a été porté depuis devant le Tribunal administratif de Lille suite au rejet de la réclamation contentieuse par la DVNI le 31 juillet 2018. Au cours de l'exercice 2020/21, la société a envoyé des mémoires à l'Administration pour défendre sa position. Le Tribunal administratif de Lille ayant récemment rejeté ses arguments, la société devra verser 5,2 M€ à l'Administration fiscale en fin d'année 2021 et contestera par la suite ce jugement en poursuivant la procédure juridique qui lui permettra de faire valoir ses droits. La société enregistrera au 2^{ème} semestre 2021/22 en contrepartie de cette sortie de trésorerie de 5,2 M€ une créance fiscale du même montant à l'actif du bilan. Une provision a été constituée au 30 septembre 2021, conformément aux règles comptables applicables.

Sur la base des avis des conseils de la société et de jugements récents de cas similaires, la direction est néanmoins confiante dans sa capacité à résoudre à terme ce litige fiscal sans perte financière pour le groupe.

Contrôle fiscal Bigben Interactive

Il est à noter que Bigben Interactive SA a fait l'objet d'un contrôle de la part de l'administration fiscale sur les exercices couvrant la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2018 qui intègre l'activité « gaming » de Bigben Interactive SA transférée au 1er octobre 2019 chez Nacon SA. Une proposition de rectification a été reçue le 2 mars 2020. Bigben Interactive SA a répondu en octobre 2020 à l'administration dans le respect des délais administratifs impartis dans le contexte de la crise sanitaire covid-19 en contestant la majorité des redressements proposés. Un règlement amiable a été conclu en avril 2021 entre Bigben Interactive SA et l'administration fiscale et aucun impôt sur les sociétés supplémentaire n'est dû.

Autres procédures

Par ailleurs, le Groupe est engagé dans d'autres procédures peu significatives à l'encontre de certains de ses fournisseurs ou concurrents susceptibles d'aboutir à des conclusions positives en sa faveur :

- Un litige oppose un éditeur canadien à l'un des studios de Nacon SA, et porte sur la violation supposée d'un contrat de développement d'un jeu vidéo. Il a été porté devant la Cour supérieure du Québec en décembre 2017. La société Nacon SA, dans le cadre de sa défense déposée en avril 2018, met en exergue une demande manifestement mal fondée de cet éditeur et demande notamment à la Cour, de déclarer abusive la demande de cet éditeur et de le condamner à lui payer des dommages-intérêts sous la forme de ses honoraires d'avocats et de ses autres débours.
- Un différend oppose Nacon SA, l'un de ses studios à un donneur de licence et porte sur l'opposition non justifiée de ce dernier à la sortie d'un jeu vidéo. Nacon SA envisage d'introduire rapidement une action judiciaire pour déclarer abusive et non fondée l'opposition du donneur de licence et de le condamner à lui payer des dommages-intérêts en réparation du préjudice subi par Nacon SA et son studio.
- Un dernier litige oppose Nacon SA en tant qu'éditeur à un studio de développement étranger, et porte sur de prétendus manquements dans le cadre de relation contractuelle et notamment sur des réclamations relatives à la propriété intellectuelle qui apparaissent contestables à Nacon SA.

Le Groupe considère ces poursuites sans fondement, ces litiges ne présentant aucun caractère sérieux. A ce stade des procédures, la probabilité et le montant éventuel de sortie de ressources ne peuvent pas être estimés. Par conséquent, aucune provision n'a été enregistrée au 30 septembre 2021.

Note 10 Détails des passifs financiers par catégorie♦ **Passifs financiers à long terme et à court terme**

en milliers d'euros	TOTAL	Échéance < 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Total des passifs financiers au 30 sept.2021	135 493	26 220	109 273	0
Emprunts bancaires d'origine long terme	44 904	16 524	28 380	0
Emprunt obligataire échangeable en actions	78 228		78 228	
Composante dérivée emprunt obligataire	1 669		1 669	
Emprunts sur locations financement	2 002	1 006	996	
Concours bancaires courants	8 643	8 643		
Intérêts courus non échus	46	46		
Total des passifs financiers au 31 mars 2021	145 625	22 591	122 783	250
Emprunts bancaires d'origine long terme	55 438	18 888	36 300	250
Emprunt obligataire échangeable en actions	77 019		77 019	
Composante dérivée emprunt obligataire	7 979		7 979	
Emprunts sur locations financement	2 513	1 027	1 486	
Concours bancaires courants	2 637	2 637		
Intérêts courus non échus	39	39		

▶ **Emprunts bancaires***Nacon*

Les emprunts souscrits par BIGBEN INTERACTIVE antérieurement au 1^{er} octobre 2019 et relatifs au développement de l'activité Gaming avaient été transférés à NACON dans le cadre de l'apport partiel d'actif du 31 octobre 2019 avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2019.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, de nouveaux emprunts bancaires moyen-terme pour un montant total de 35,0 M€ avaient été contractés afin notamment de financer l'acquisition du studio de développement Spiders SAS, la prise de participation dans le studio RaceWard et l'acquisition des actifs de Plantronics Inc. (« Poly ») et de la marque RIG™.

Pour certains de ces emprunts qui ont été transférés dans leur intégralité à la Société NACON lors de l'apport partiel d'actif, cette dernière s'est engagée à respecter des covenants financiers annuels ; pour un seul de ces emprunts, c'est le groupe Bigben qui s'est engagé à respecter un covenant financier annuel de ratio de levier.

covenants	valeur cible
Ratio de couverture des frais financiers (EBITDA / Frais financiers)	> 6
Ratio de levier net (Dettes financières nettes / EBITDA)	< 2

Au 30 septembre 2021, il n'y a aucune indication tendant à montrer que les ratios financiers concernés ne seront pas respectés au 31 mars 2022.

Bigben Audio/Telco

PGEs (Prêt garanti par l'Etat français)

À la suite de l'émission d'obligations échangeables qui avait permis à la société BIGBEN INTERACTIVE SA de lever 87,3 M€, 12,5 M€ de ces PGEs sur les 15M € contractés en mai et juin 2020 afin de financer le besoin en fonds de roulement du secteur Audio/Telco affecté par la crise sanitaire du Covid-19, avaient été remboursés par anticipation en mars 2021. Les 2,5 M€ subsistant au 31 mars 2021 ont été remboursés en juin 2021.

► Obligations Bigben échangeables en actions de sa filiale Nacon SA

La Société avait émis le 19 février 2021 pour 87,3 millions d'euros d'obligations senior (ISIN: FR0014001WC2) échangeables en actions ordinaires existantes de la société Nacon, conditionnellement garanties et à échéance 2026 (les « **Obligations** »).

Les Obligations portent un coupon de 1,125 % par an et seront remboursées à 103% de leur valeur nominale unitaire, soit un rendement à l'échéance de 1,7024%.

Variation de la juste valeur de la composante dérivée de l'emprunt obligataire :

Les normes IFRS imposent de réévaluer chaque semestre la juste valeur de la composante dérivée liée à l'emprunt obligataire levé en février 2021.

Au 30 septembre 2021, celle-ci s'établit à 1 669 K€ (contre 7 979 K€ au 31 mars 2021), générant un produit financier de 6,3 M€ (cf Note 19 « Résultat financier »). L'écart s'explique par une forte baisse du cours Nacon au cours du 1^{er} semestre 2021/22, cours sous-jacent à l'emprunt obligataire et auquel la composante dérivée est très sensible.

► Emprunts sur location financement

Il s'agit des emprunts comptabilisés relatifs aux contrats de crédit-bail. Les principaux contrats en cours sont relatifs au site de Lauwin-Planque (cf « Note 3 - Immobilisations corporelles ») et sont constitués de crédits-baux dont l'actif sous-jacent a déjà été activé en immobilisations corporelles avant la mise en œuvre d'IFRS 16. Etant donné les caractéristiques des contrats, Bigben Interactive est propriétaire de ce site au sens d'IFRS.

♦ **Dette sur loyer**

▶ **Dette sur loyers courante et non-courante**

Il s'agit des dettes de loyer nées de l'application de la norme IFRS 16.

<i>en milliers d'euro</i>	01/04/2021	Variation	30/09/2021
Dette sur loyers	9 754	417	10 172
<i>dont courant</i>	2 362	276	2 638
<i>dont non courant</i>	7 392	141	7 533

Note 11 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants comprennent les dettes de compléments de prix/Earn-Out de Nacon dont le décaissement est prévu dans un horizon supérieur à 12 mois.

Note 12 Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences temporaires constatées sur les marques et relations clients reconnues lors des acquisitions.

Ils correspondent ainsi au 30 septembre 2021 principalement :

- Au traitement fiscal de l'emprunt obligataire chez Bigben Interactive SA : la variation de la composante dérivée de l'emprunt obligataire de 6,3 M€ a généré une augmentation des impôts différés de 1,5 M€. (se reporter à la Note 19 pour l'impact sur le résultat financier).
- Au solde de l'impôt différé comptabilisé sur la relation clientèle « Accessoires Mobile » dans le cadre de l'acquisition du groupe ModeLabs.

Se référer également à la Note 1 concernant les impôts différés passifs liés aux acquisitions des studios de développement.

Note 13 Autres créiteurs

en milliers d'euros	au 30 sep.2021	au 31 mars 2021
Etats et collectivités publiques (hors IS)	5 407	4 921
Personnel et organismes sociaux	6 704	7 283
Remises clients et clients créditeurs	11 524	10 774
Instruments financiers dérivés de change ⁽¹⁾	13	312
Dettes sur immobilisations	5 273	3 280
Produits constatés d'avance	746	1 430
Créditeurs divers	836	1 000
TOTAL AUTRES CREDITEURS (COURANTS)	30 503	28 999
Créditeurs divers ⁽²⁾	20 185	0
TOTAL AUTRES CREDITEURS (NON COURANTS)	20 185	0
TOTAL AUTRES CREDITEURS	50 688	28 999

(1) Juste valeur des instruments financiers dérivés : cf. Note 21.

(2) y compris dettes sur Compléments de prix/Earn-Outs de Nacon

Notes complémentaires au compte de résultat

Note 14 Chiffre d'affaires

Au 1er semestre 2021 / 2022, le chiffre d'affaires semestriel consolidé des activités poursuivies atteint 124,2 M€, en baisse de 8.5% par rapport au chiffre d'affaires publié au 1er semestre 2020 / 2021.

en milliers d'euros		Cumul 6 mois		Contribution	
		sept.2021	sept.2020	sept.2021	sept.2020
Chiffre d'Affaires		124 180	135 754	100%	100%
<i>dont</i>	<i>Gaming</i>	71 128	84 601	57%	62%
	<i>Mobile</i>	40 862	41 128	33%	30%
	<i>Audio</i>	12 190	10 025	10%	7%

Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec un client.

- Vente de jeux *retail* et vente d'accessoires ou de produits Audio/Telco : Le chiffre d'affaires généré par la vente de boîtes de jeux vidéo, d'accessoires ou de produits Audio/Telco est comptabilisé à la date de sortie entrepôt ou de livraison des produits aux distributeurs en fonction des incoterms, déduction faite, le cas échéant, des remises commerciales et d'une estimation des réductions de prix que le Groupe sera amené à octroyer en cas d'écoulement insuffisant dans les surfaces de vente des distributeurs.
- Vente de jeux digitaux : le chiffre d'affaires est constaté à la date de mise à disposition du contenu aux consoliers ou plateformes. Nacon agit en tant que principal vis-à-vis des consoliers et plateformes auxquels les masters des jeux sont transmis (et non vis-à-vis des utilisateurs finaux) et reconnaît ainsi en chiffre d'affaires les montants prévus aux contrats avec ces consoliers et plateformes (et non les montants facturés aux clients finaux). Les montants garantis sont reconnus en chiffre d'affaires dès la mise à disposition du master du jeu et les montants additionnels qui dépendent des ventes futures sur les consoles et plateformes sont reconnus au moment où ces ventes sont réalisées. Le cas échéant, des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour différer la reconnaissance en chiffre d'affaires des sommes facturées aux consoliers et plateformes au titre de ventes dont le contenu n'a pas été mis à disposition des clients à la date de clôture. Nacon ne commercialise pour l'instant pas de jeux vidéo ayant une composante « Online services » (depuis les propres serveurs de la société) ou « Live Opps » permettant à un joueur de bénéficier de services en ligne avec ou sans paiement supplémentaire. Ces services pourraient constituer au regard d'IFRS 15 une obligation distincte dont le chiffre d'affaires serait à reconnaître en fonction du rythme de réalisation de ces services additionnels.

Note 15 Achats consommés

en milliers d'euros	sep.2021	sep.2020
Marchandises	(86 526)	(83 250)
Variation stock marchandises	12 512	4 615
Variation perte de valeur	1 239	186
TOTAL	(72 774)	(78 449)

Les Achats consommés englobent :

Pour l'activité Audio/Telco : le coût des ventes des produits Audio/Telco,

Pour l'activité Gaming : les coûts de fabrication des boîtes de jeux vendues ainsi que le coût des ventes des accessoires de jeux.

La variation de perte de valeur consiste en la variation des dotations de dépréciation de stock.

Note 16 Charges externes

en milliers d'euros	sep.2021	sep.2020
Achats non stockés	(548)	(339)
Sous-traitance	(484)	(333)
Loyers	(436)	(212)
Entretiens - réparations	(711)	(602)
Primes d'assurances	(246)	(264)
Autres services extérieurs	(50)	(35)
Honoraires	(2 919)	(2 490)
Frais de R&D	(254)	(292)
Publicité	(3 778)	(3 022)
Transports sur vente	(2 311)	(2 295)
Frais de déplacements	(363)	(207)
Frais de communication	(490)	(506)
Frais et services bancaires	(177)	(121)
Autres charges externes	(436)	(459)
Personnel extérieur	(489)	(238)
TOTAL	(13 691)	(11 415)

La hausse des dépenses au cours du 1^{er} semestre 2021/22 est essentiellement liée à un effet de base (économies générées pendant les périodes de confinement imposées par la crise sanitaire du Covid-19 au 1^{er} semestre 2020/21).

Note 17 Paiement fondé en actions - Plan d'actions gratuites et stock-options

Les Conseils d'administration de Bigben Interactive SA et Nacon SA ont utilisé l'autorisation que leur avaient donnée leurs Assemblées générales respectives d'attribuer des plans d'actions gratuites aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités de leurs Groupes. Huit plans ont été octroyés sur la période, portant sur un nombre maximum de 949.402 actions Nacon SA et 36.180 actions Bigben. Ces plans sont assortis d'une période d'acquisition des titres comprise entre 1 et 3 ans. La juste valeur de ces plans impactant le résultat du 1^{er} semestre est de 0,4 M€, le solde de la charge constatée concernant les plans attribués au cours des années antérieures.

Se référer également à la Note 19 qui traite du nombre d'actions gratuites acquises ou attribuées sur la période aux salariés bénéficiaires du Groupe.

Note 18 Résultat financier

en milliers d'euros	sep.2021	sep.2020
Intérêts et produits assimilés	117	103
Produit sur la variation de la juste valeur de la composante dérivée de l'émission obligataire	6 310	0
PRODUITS FINANCIERS	6 427	103
Intérêts sur financement moyen terme	(1 716)	(585)
Autres intérêts financiers	(1)	(13)
CHARGES FINANCIERES	(1 717)	(598)
RESULTAT FINANCIER HORS CHANGE	4 711	(495)
Gain de change	1 409	813
Perte de change	(1 280)	(1 527)
<i>dont valorisation des instruments financiers</i>	(13)	(924)
Résultat de change	129	(714)
RESULTAT FINANCIER	4 840	(1 209)

Le résultat financier positif est essentiellement lié au traitement IFRS de l'emprunt obligataire chez Bigben Interactive SA : la composante dérivée de l'emprunt obligataire a fait l'objet d'une revalorisation semestrielle de sa juste valeur afin de refléter la baisse du cours sous-jacent de l'action Nacon. Une variation positive de 6,3 M€ a ainsi été enregistrée. (se reporter également à la Note 11 relative aux impôts différés et à la Note 10 « Passifs financiers »).

La hausse des « intérêts sur financement moyen terme » s'explique essentiellement par les nouvelles charges d'intérêts semestrielles liées aux obligations émises en février 2021 (paiement du premier « coupon » semestriel en août 2021 pour 0,5 M€).

La valeur « Mark to Market » des instruments financiers dérivés est de 13k€ au 30 septembre 2021 (contre 924k€ au 30 septembre 2020). (cf note 21)

Note 19 Résultat par action

en euros	sep.2021	sep.2020
Résultat Net	6 939 103	9 723 535
Nombre moyen pondéré d'actions avant augmentation de capital	19 701 094	19 727 752
Effet dilutif des futures attributions d'actions gratuites - Plans AGA *	36 180	120 275
Nombre moyen d'actions après dilution	19 737 274	19 848 027
Nominal des actions (en euro)	2,00 €	2,00 €
Résultat de base par action	0,35	0,49
Résultat dilué par action	0,35	0,49

Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action

en euros	sep.2021	sep.2020
Actions ordinaires émises au 1 ^{er} avril	19 969 658	19 718 503
Prorata temporis des actions émises	9 473	20 930
Prorata temporis des actions annulées	(258 339)	0
Actions auto-détenues	(19 698)	(11 681)
Nombre d'actions à la clôture	19 701 094	19 727 752

*Selon IAS 33 (« Traitement des actions dont l'émission est conditionnelle ») : Comme pour le calcul du résultat de base par action, les actions ordinaires dont l'émission est conditionnelle sont incluses, si elles sont dilutives, dans le calcul du résultat dilué par action sur la base du nombre d'actions qui seraient à émettre, si la date de clôture de la période était la fin de la période d'éventualité. Les conditions à satisfaire doivent être remplies à la date de clôture. La norme précise par ailleurs que l'objectif du résultat dilué par action est de présenter un résultat par action en tenant compte de la dilution maximale, c'est-à-dire de la conversion maximale des actions ordinaires potentielles dilutives (IAS 33.44).

Dans l'esprit de cette norme, le Groupe Bigben a pris en compte l'effet dilutif maximal des droits à actions gratuites qui ont été attribués à des bénéficiaires salariés du Groupe et pourraient à l'avenir faire l'objet d'une création de nouvelles actions (sous hypothèse que les critères d'acquisition par les bénéficiaires soient atteints).

Actions gratuites

Concernant le premier semestre de l'exercice 2021/2022 :

- Les conditions de performance du plan d'actions gratuites initialement attribuées en 2020 ont été remplies dans leur intégralité ou partiellement au 31 mars 2021 par toutes les entités Audio Telco du Groupe. L'attribution définitive de 113.675 actions gratuites à 189 salariés a eu lieu le 8 septembre 2021 sous condition de présence des salariés.
- Le Conseil d'administration de Bigben Interactive SA du 8 septembre 2021 a également attribué 36.180 Actions Gratuites essentiellement aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités Audio/Telco du Groupe soit 207 bénéficiaires. L'acquisition définitive au bout d'un an est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant.

Les actions émises au cours du 1^{er} semestre 2020/2021 correspondaient à l'événement suivant :

- Le 4 septembre 2020, 251.155 actions gratuites du plan d'actions gratuites 2019 avaient été définitivement acquises par le personnel salarié et les mandataires sociaux des entités du Groupe Bigben (dont 218.355 actions par les salariés et mandataires sociaux des entités du Groupe Nacon récemment acquises). L'ensemble des entités du Groupe ayant rempli dans leur intégralité ou partiellement leur condition de performance, il avait été en conséquence procédé à l'émission le 7 septembre 2020 de 251.155 actions nouvelles par incorporation de réserves.

Concernant le groupe Nacon

A noter que des droits à actions gratuites Nacon ont également été attribués ou acquis :

- Les conditions de performance du plan d'actions gratuites Nacon initialement attribuées en 2020 ont été remplies dans leur intégralité ou partiellement au 31 mars 2021 par toutes les entités du Groupe Nacon. L'attribution définitive de 1.045.283 actions gratuites à 455 salariés a eu lieu le 8 septembre 2021 sous condition de présence des salariés.
- Le Conseil d'administration de Nacon SA du 8 septembre 2021 a également attribué 949.402 Actions Gratuites essentiellement aux membres du personnel salariés et aux mandataires sociaux des entités du Groupe Nacon soit 693 bénéficiaires. L'acquisition définitive au bout d'un an ou de trois ans est à nouveau liée à une condition de présence continue et à une condition de performance liée à l'obtention d'un niveau prédéterminé de résultat opérationnel courant.

Dans le cadre du versement du 1^{er} complément de prix de Big Ant Studios Pty Ltd, Nacon a également procédé le 29 septembre 2021 à une augmentation de capital de 337.208 actions (cf 2.1.2)

L'effet dilutif de ces droits à actions gratuites Nacon ou de ces actions Nacon émises ne se reflète donc que dans le Résultat par actions du Groupe Nacon et pas dans le tableau ci-dessus qui ne concerne que les actions Bigben.

Programme de rachat d'actions :

(se référer également au 2.1.2.)

1^{er} mandat d'acquisition de titres confié à CIC Market Solutions

Entre le 2 mars 2021 et le 17 juin 2021, 513 870 titres Bigben ont été rachetés par CIC Market Solutions pour le compte de Bigben Interactive SA pour un montant global de 10 M € (dont 250 319 titres pour un montant global de 4 983 954 € sur l'exercice 2020/21).

Le Conseil d'administration de Bigben Interactive, réuni le 1^{er} juillet 2021, a, sur autorisation de l'assemblée générale mixte en date du 30 juillet 2020 aux termes de sa 25^{ème} résolution, décidé de réduire le capital social de la Société, par voie d'annulation de ces 513.870 actions auto-détenues représentant, à cette date, environ 2,57 % du capital social de Bigben Interactive.

2^{ème} mandat d'acquisition de titres confié à CIC Market Solutions

Entre le 9 septembre 2021 et le 30 septembre 2021, 5 473 titres Bigben ont été rachetés par CIC Market Solutions pour le compte de Bigben Interactive SA pour un montant global de 83 425 €.

Les mouvements opérés sur le marché dégagent au 30 septembre 2021 un disponible de trésorerie de 12 417 K€.

3.2.6 Autres informations

Note 20 Dividendes et distributions exceptionnelles

L'Assemblée Générale du 30 juillet 2021 a voté le versement d'un dividende de 0,30 € par action au titre de l'exercice 2020/2021. Il a été détaché le 2 août 2021 et mis en paiement le 4 août 2021. Le montant total de ce dividende s'élevait à 5,8M€.

Malgré la qualité des résultats du Groupe au 31 mars 2020 mais compte tenu de l'incertitude des incidences de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'activité du Groupe Bigben, le Conseil d'Administration avait décidé, lors de sa réunion du 25 mai 2020, dans le souci de sa responsabilité sociétale, de ne pas soumettre au vote de l'Assemblée Générale qui s'était réuni le 30 juillet 2020 de distribution de dividende au titre de l'exercice 2019/2020. Aucun dividende n'avait donc été distribué sur le 1^{er} semestre 2020/21.

Projet de distribution exceptionnelle en nature sous forme d'actions Nacon

Le Conseil d'administration de Bigben Interactive étudie le projet d'une distribution exceptionnelle en nature sous forme d'actions NACON qui pourrait intervenir au cours du premier trimestre 2022. Une assemblée générale des actionnaires serait ainsi convoquée dans les semaines à venir à l'effet d'approuver, notamment, cette distribution exceptionnelle en nature à concurrence d'une (1) action Nacon pour cinq (5) actions Bigben Interactive détenue. 4,54% du capital de Nacon pourrait ainsi être distribué aux actionnaires de Bigben Interactive.

Bigben Interactive publiera un communiqué de presse précisant les modalités définitives de cette distribution exceptionnelle en nature lors de la convocation de l'assemblée générale de ses actionnaires qui serait amenée à approuver cette opération.

Note 21 Instruments financiers

➔ Couverture de change

Le groupe est engagé au 30 septembre 2021 dans des contrats de type « option de change à terme cumulatif progressif ». Les TARNs / Accumulateurs / options sont des produits dérivés structurés complexes par lesquels le Groupe s'engage à acheter ou à vendre des USD ou d'autres devises selon un échéancier et à des taux définis à la signature du contrat. Le TARN / Accumulateur / option est une stratégie visant à accumuler des devises à un cours amélioré par rapport aux cours comptant et à terme actuels en contrepartie d'une incertitude sur le montant total de devises potentiellement accumulés avec toutefois un montant maximum prédéterminé. En cas de variation importante du taux de change EUR / devise (respectivement à la hausse ou la baisse selon que la société achète ou vende des devises), l'exposition à l'achat ou à la vente peut être accrue et conduire à la comptabilisation de pertes de change sur ces instruments.

Le tableau suivant présente les positions au 30 septembre 2021 :

Type de contrat	Devise	Position	Statut	Date de souscription	Échéance	Nominal en devises (milliers)	Strike	Au 30 septembre 2021, en milliers				
								Montant accumulé en devises	Montant levé en devises	Montant accumulé net des levées en devises	Montant maximal restant à accumuler en devises	Valeur mark to market en EURO
option de change à terme cumulatif progressif	GBP	Vente	Actif	janv.-21	janv.-22	4240	0,865	2520	2520	0	1360	12,9
												13

► Valorisation :

La valeur « Mark to Market » de ces instruments financiers est un montant positif de 13k€ au 30 septembre 2021 (contre 924k€ au 30 septembre 2020 et 312 K€ au 31 mars 2021).

► **Sensibilité :**

Il a été procédé à des simulations de résultat de change en prenant en compte différentes hypothèses de cours EUR/GBP : les engagements maximums liés à cet instrument en place permettent de couvrir 65% des besoins des ventes estimées en GBP du 2^{ème} semestre 2021/22, supprimant tout risque de surexposition.

↻ **Couverture de taux**

Il n'existe plus de couverture de taux en place.

↻ **Composante dérivée liée à l'emprunt obligataire**

Se référer à la Note 10 « Passifs financiers » et à la Note 18 « Résultat financier ».

Note 22 Echéancier contractuel des décaissements

↻ **Dettes hors provisions et capitaux propres**

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 30 septembre 2021 (hors concours bancaires courants, affacturage et intérêts courants non échus) l'échéancier contractuel des décaissements, nominal et intérêts, hors effet d'actualisation. Il a été pris comme hypothèse que l'emprunt obligataire serait remboursé à son terme (rubrique « 4-5 ans »).

en milliers d'euros	ANNEE						TOTAL
	Moins 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 ans et +	
Emprunts et dettes	16 524	14 425	9 054	4 119	79 010	0	123 132
Crédit baux	1 006	996					2 002
Dettes sur loyers	2 638	2 448	1 308	1 012	878	1 887	10 172
Total passifs financiers	20 168	17 869	10 362	5 131	79 889	1 887	135 306

Note 23 Ventilation des dettes financières par échéance et par nature :

Au 30 septembre 2021 :

en milliers d'euros	ANNEE						TOTAL
	Moins 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 ans et +	
Taux fixe	17 530	15 421	9 054	4 119	79 010	0	125 134
% / total 1	14%	12%	7%	3%	63%	0%	100%
Taux variable							0
% total 2	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
TOTAL	17 530	15 421	9 054	4 119	79 010	0	125 134

Note 24 Risque de change sur les approvisionnements

en milliers d'euros	sep.2021	sep.2020
Montant des achats des filiales à Bigben et NACON Hong-Kong		
Audio Telco	(12 543)	(14 910)
Gaming	(18 800)	(11 663)
TOTAL	(31 343)	(26 573)
Sensibilité au taux du \$		
+ 10% = profit	2 849	2 416
-10% = surcoût	(3 483)	(2 953)

L'essentiel du risque de change correspond aux achats en USD effectués par BIGBEN INTERACTIVE SA et Bigben Connected SAS à sa filiale BIGBEN INTERACTIVE Hong Kong Ltd ainsi qu'aux achats en USD effectués par Nacon SA à sa filiale Nacon Hong Kong Ltd.

Note 25 Engagements hors bilan▶ **Garanties accordées**

Engagements donnés (en K€)	par	Bénéficiaire	sept. 2021	mar. 2021	Objet de l'engagement
Garantie bancaire	BIGBEN INTERACTIVE SA	HSBC Hong Kong	9 496	9 379	Garantie bancaire 11 000 K USD – ligne mixte en faveur de Bigben Interactive HK et Nacon HK
Garantie autonome (1)	BIGBEN INTERACTIVE SA	Huawei Technologies France SASU	1 300	1 300	Contre-garantie de Bigben Connected
Garantie (2)	BIGBEN INTERACTIVE SA	Bigben Connected	3 397	3 397	Contre-garantie de Bigben Connected
Caution solidaire (3)	BIGBEN INTERACTIVE SA	Divers établissements financiers	7 774	9 879	Caution solidaire sur Emprunts transférés par APA
Caution solidaire (4)	BIGBEN INTERACTIVE SA	CIC	1 950	2 250	Caution solidaire sur Emprunt Nacon SA au CIC (Prêt sous-jacent BEI)
Caution solidaire (4)	BIGBEN INTERACTIVE SA	CIC	1 950	2 250	Caution solidaire sur Emprunt Nacon SA au CIC (Prêt sous-jacent BFCM)
Garantie bancaire (5)	BIGBEN INTERACTIVE SA	La Banque Postale (LBP)	3 358	3 853	Caution solidaire sur Emprunt Nacon SA à LBP
Nantissement (6)	BIGBEN INTERACTIVE SA	BNP Paribas Securities Services	18.187.500 actions de NACON SA	aucun	Nantissement de compte-titres sur lequel sont inscrites des actions de NACON SA au bénéfice des porteurs d'obligations

- (1) Garantie donnée par BIGBEN INTERACTIVE SA à la société Huawei pour la fourniture de biens et/ou de services à Bigben Connected
 - (2) Apport en Garantie du bâtiment de Lesquin donnée par BIGBEN INTERACTIVE SA pour le compte de la société Bigben Connected dans l'attente de la résolution d'un litige fiscal
 - (3) Cautions solidaires données par BIGBEN INTERACTIVE SA à divers établissements financiers pour garantir le transfert des emprunts sous-jacents à Nacon lors de l'apport partiel d'actif de la branche gaming de BIGBEN INTERACTIVE.
 - (4) Cautions solidaires données par BIGBEN INTERACTIVE SA au CIC Paris pour garantir ses obligations au titre des prêts sous-jacents BEI (Banque Européenne d'investissement) et BFCM (Banque Fédérative du Crédit Mutuel) consentis dans le cadre d'un accord de co-financement visant à financer les coûts de développement de NACON SA, société nouvellement immatriculée à la date de signature desdits emprunts.
 - (5) Garantie Bancaire à première demande donnée par BIGBEN INTERACTIVE SA à LBP pour garantir ses obligations au titre d'un prêt bancaire consenti pour financer les coûts de développement de NACON SA, société nouvellement immatriculée à la date de signature dudit emprunt.
 - (6) Nantissement de compte-titres sur lequel sont inscrites des actions existantes de Nacon SA représentant à tout moment 200% du nombre d'actions Nacon sous-jacents aux obligations issues de l'emprunt obligataire échangeable en actions Nacon, au bénéfice des porteurs d'obligations.
- Se référer également au 2.1.2.

PAR SA FILIALE NACON SA

Engagements donnés (en K€)	par	Bénéficiaire	sept. 2021	mar. 2021	Objet de l'engagement
Garantie bancaire	Cyanide SAS	BRED	130	180	Nantissement du fonds de commerce Cyanide SAS
Garantie bancaire	Cyanide SAS	HSBC	147	198	Nantissement du fonds de commerce Cyanide SAS
Garantie bancaire	Nacon SA	CIC	1 750	2 250	Nantissement des titres Cyanide SAS
Garantie bancaire	Nacon SA	Banque Postale	1 862	2 364	Nantissement des titres Cyanide SAS
Garantie bancaire	Nacon SA	CIC	815	1 015	Nantissement des titres Kylotonn SAS
Garantie bancaire	Kylotonn SAS	HSBC	314	358	Nantissement du fonds de commerce Kylotonn SAS
Garantie bancaire	Nacon SA	CIC	2 400	2 800	Nantissement des titres Spiders SAS
Garantie bancaire	Nacon SA	BPI	773	773	Retenues de garantie sur plusieurs emprunts souscrits entre 2017 et 2019

► **Autres engagements donnés**

Compte tenu de son activité, la société engage des négociations avec ses fournisseurs plusieurs mois avant le lancement des produits qui seront commercialisés.

Note 26 Informations relatives aux parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les opérations commerciales ou financières réalisées entre la société mère et ses filiales, et principalement les opérations suivantes :

- Achats et ventes de marchandises,
- Locations immobilières,
- Refacturations croisées de services administratifs
- Avance de trésorerie en compte courant

Toutes les conventions ci-dessus sont conclues à des conditions normales de marché.

Il n'y a pas eu de transactions entre parties liées pendant la période qui ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats ni des modifications affectant les transactions entre parties liées décrites dans le rapport annuel pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats.

Se référer également à la Note 27 et au 2.2.3..

Note 27 Evénements post clôture

➔ **Acquisition de l'intégralité du capital de Metronic**

Bigben Interactive SA a acquis le 15 octobre 2021 auprès du Groupe HF Company, pour 12 M€ payés en en numéraire, l'intégralité du capital et des droits de vote de la société METRONIC SAS. Deux compléments de prix plafonnés pourront être versés en numéraire en 2023 et 2024 dans la limite d'un montant global cumulé de 4,0 M €.

Créé en 1987, METRONIC, acteur reconnu dans son secteur, conçoit et distribue des produits innovants permettant la diffusion et la réception de l'image dans l'habitat (accessoires TV et audio, amplificateurs, décodeurs, connectique, casques, enceintes, etc.) ainsi que des accessoires de téléphonie et des produits audio. Les produits de la marque METRONIC sont distribués via des canaux diversifiés, notamment auprès des plus grandes enseignes nationales de chaque pays.

Implanté en France à Tours, en Espagne et en Italie, METRONIC compte environ 90 collaborateurs et avait réalisé avec ses filiales un chiffre d'affaires de 24 M€ et un EBITDA de 1,9 M€ au 31 décembre 2020.

Cette opération offre ainsi au nouveau Pôle AudioVidéo/Telco du Groupe Bigben un nouveau vecteur de croissance et présente de nombreuses synergies, notamment :

- Complémentarité des gammes et des réseaux de distribution
- Référencements dans des canaux encore peu exploités par Bigben : marchés BtoB, grandes surfaces de bricolage...
- Accélération du développement international en particulier sur l'Italie et l'Espagne grâce aux filiales dédiées
- Ventes e-commerce

METRONIC SAS et ses deux filiales seront consolidées au 2ème semestre dans les comptes du Groupe. Au vu de l'aspect non significatif pour le Groupe de l'acquisition de METRONIC, aucune information financière pro forma détaillée ne sera requise.

↪ **Convention de trésorerie entre Bigben Interactive SA et Metronic SAS**

En date du 22 octobre 2021, une convention de trésorerie a également été mise en place entre Bigben Interactive SA et Metronic SAS ; cette convention prévoit la possibilité d'effectuer des opérations de trésorerie entre elles conformément à la possibilité qui leur en est donnée conformément aux dispositions de l'article L.511-7, I-3 du code monétaire et financier. Chacune des deux sociétés peut consentir des avances à l'autre moyennant l'application de taux d'intérêts conformes aux pratiques de marché observées

Se référer à la Note 26 et au 2.2.3.

↪ **Acquisition de l'intégralité du capital de Lunar Great Wall Studios S.r.l. (RaceWard)**

Une participation minoritaire de 43,15% avait été prise en juillet 2019 par Bigben dans le capital du studio milanais Lunar Raceward Srl spécialisé dans le développement de jeux de course de motos, suivie par la levée en octobre 2020 d'une option d'achat d'une participation complémentaire de 10,0 %. Nacon a acquis le 29 octobre 2021 le solde du capital, portant ainsi sa participation à 100%.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajoutent deux compléments de prix qui pourront être versés dans les 3 ans suivant l'acquisition selon des critères qualitatifs et de revenus générés par un projet de jeu vidéo non-encore développé par Lunar.

↪ **Acquisition de l'intégralité du capital de Ishtar Games SAS**

Nacon a acquis le 25 novembre 2021 l'intégralité du capital et des droits de vote du studio de développement Ishtar Games réputé pour ses créations de jeux d'action rogue-like.

Au prix de transaction payé en numéraire s'ajouteront deux compléments de prix qui pourront être versés selon des critères qualitatifs et de revenus générés par deux projets de jeu vidéo.

4 > RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bigben Interactive S.A., relatifs à la période du 1^{er} avril 2021 au 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 1er décembre 2021

Roubaix, le 1er décembre 2021

KPMG Audit IS

Fiduciaire Métropole Audit

Stéphanie Ortega
Associée

François Delbecq
Associé